

Gre. mag n°42

MARS
AVRIL
2023

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GRENOBLE

Dire **NON** aux discriminations

Gre. sommaire

N° 42 MARS-AVRIL 2023

7

ILS-ELLES FONT L'ACTU P. 04

Alain Manac'h • Nadine Mougenot • Sébastien Pilot • Sarah Gautier • Juliette Chaury & Alix Falcon de Longevialle

LES ACTUALITÉS P. 06

The Babel Community prend la Bastille • Chatipi, à pas de velours • Le printemps des oiseaux • Un lieu de répit et de repos à la Croix-Rouge • Soutien aux femmes iraniennes...

L'AVEZ-VOUS VU ? P. 14

LE DÉCODAGE P. 14

Budget participatif : les Grenoblois-es font la ville • Maison Grenoble Montagne : vers des sommets plus accessibles • Orientations budgétaires 2023

© Auriane Poillet



© Thierry Chenu

17



DOSSIER
Dire non
aux discriminations 20

REPORTAGE P. 26

Un Printemps à la page

LES QUARTIERS P. 28

Au plus près des familles • Mission verdure • Partition sonore au théâtre Sainte-Marie-d'en-Bas • Plus de 3000 m² de locaux d'activités supplémentaires...

EXPRESSION DES GROUPES P. 36

CULTURES ET SPORTS P. 38

Coup de jeune au Musée de Grenoble • Les Détours de Babel : carrefour musical • Championnats de France de tir à l'arc en salle...

LE SAVIEZ-VOUS ? P. 42

Louis-Joseph Jay, fondateur du musée de Grenoble et révolutionnaire

EN PRATIQUE P. 43

Appel à participation pour la Biennale des Villes en transition et la Fête des Tuiles

LE PORTRAIT P. 47

Tal Bruttman, défricheur de mémoire

LES RENDEZ-VOUS P. 48

© Jean-Sébastien Faure



© Auriane Poillet



34

© Auriane Poillet



47

3 questions à Eric Piolle

Comment perdure l'esprit Capitale verte de l'Europe quelques semaines après la passation de témoin à Tallinn ?

L'année 2022 a permis d'amplifier la prise de conscience collective des changements à accomplir. Le dérèglement climatique, c'est l'affaire de nous toutes et tous : c'est le sens de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat, composée de 100 citoyen·nes tiré·es au sort qui ont proposé 219 actions concrètes pour agir. La ville de Grenoble soutient ce travail et se mobilisera pour la mise en œuvre de ces propositions. Nous devons anticiper et prévoir l'avenir. C'est pourquoi la Biennale des Villes en transition et la Fête des Tuiles 2023 seront tournées vers Grenoble 2040 : j'invite toute volonté à prendre connaissance de l'appel à projets actuellement diffusé pour participer à ce temps fort populaire et artistique, qui sonnera le coup d'envoi de l'été.

2023 sera aussi l'année de l'augmentation de la taxe foncière ?

Oui, c'est un tournant dans notre politique, puisque le taux de taxe foncière n'avait pas augmenté depuis 2009. Mais aujourd'hui, nous avons besoin de nous doter de nouveaux moyens financiers pour amplifier nos capacités d'action : augmenter les investissements qui permettront de s'adapter au réchauffement climatique, renforcer le service public qui est menacé par une inflation historique,



© Sylvain Frappat



La réduction des inégalités est une condition sine qua non de la lutte contre le réchauffement climatique.

mettre en place un bouclier social sur l'alimentation, la santé, les mobilités, la culture...

Si le 6^e rapport du GIEC pointe l'impérieuse nécessité de renforcer les politiques climatiques, il avance aussi

clairement le fait que la réduction des inégalités est une condition sine qua non de la lutte contre le réchauffement climatique. Notre hausse d'impôt poursuit cet objectif : protéger les personnes et le climat.

Les femmes sont traditionnellement à l'honneur le 8 mars. Que prévoit la Ville ?

Grenoble œuvre continûment sur le sujet. Tout nouvel espace public municipal, tout nouveau bâtiment municipal porte désormais le nom d'une personnalité féminine emblématique, dont l'école Anne-Sylvestre en construction dans le futur écoquartier Flaubert. Nos politiques culturelle et sportive portent également un souci particulier à l'égalité femmes-hommes. Enfin, un certain nombre d'actions seront mises en place dans le cadre de Grenoble La Nuit afin de lutter ensemble contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles. Comme vous le découvrirez dans ce Gre.mag, notre ville lutte aussi plus largement contre les toutes les formes de discriminations, en travaillant à une ville plus accessible, en s'engageant contre le racisme, l'antisémitisme ou les LGBTQIphobies.



Journal de la Ville de Grenoble/Direction de la communication et de l'animation - Hôtel de Ville 11, boulevard Jean-Pain BP 1066 38021 Grenoble Cedex 1

Directeur de la publication (responsable juridique) : Eric Piolle

Responsables de la rédaction :

Laurie Chambon, Isabelle Touchard

Rédacteur en chef adjoint et secrétaire de

rédaction : Richard Gonzalez

Ont collaboré à ce numéro : Margot Blachon, Annabel Brot, Alice Colmart, Julie Fontana, Richard Gonzalez, Auriane Poillet, Frédéric Sougey, Thomas Sturm, Marine Wiki Nuytten

Photographes : Thierry Chenu - Jean-Sébastien Faure - Alain Fischer - Sylvain Frappat - Auriane Poillet

- Ateam Architecte, Claire Anger, Association Rita, Enquête, Isabelle Franciosa, Carlos Frazao, Kalimba, Nadar, Nicolas Mathis, Musée de Grenoble / Jean-luc Lacroix, Chris Palomar, Pajou Jacques Augustin, Gilles Pensart, Studio Tourné, Lynn S.K., Julien Talpin, Thomas Vigliano - Cercle Zaha / Véronique Védrenne

Photo de couverture : Istock - Igor Aleksander

Iconographe : Nathalie Couvat-Javelot

Création graphique : Hervé Frumy et Olivier Monnier

Mise en page : Olivier Monnier - Gravure : Trium

Impression : Imprimerie Despesse

Pour joindre la rédaction : 04 76 76 11 48

courriel : journal.ville@grenoble.fr

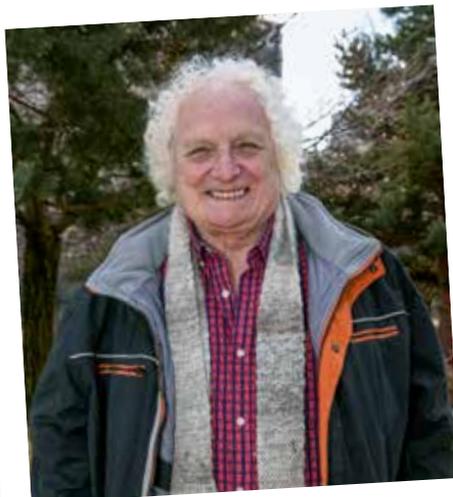
Nous tenons à remercier particulièrement toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé·es à réaliser

ce numéro et notamment : Tal Bruttman, Juliette Chaury, Alice Falcon de Longevialle, Sarah Gauthier, Alain Manach, Nadine Mougenot, Sébastien Pilot

Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC, dans une entreprise disposant d'un certificat de chaîne de contrôle PEFC et labellisé Imprim'Vert. La fabrication puis l'impression du papier participent à la gestion durable des forêts (respect des fonctions environnementales, économiques et sociales de ces forêts).

Magazine composé en typographie Open Source. Diffusion gratuite en points de dépôt et dans l'espace public à Grenoble - Tirage 25 000 exemplaires. Dépôt légal à parution - N°ISSN 1269-6060 - Commission paritaire en cours





© Alain Fischer

Alain Manac'h

Acteur de premier plan

À 74 ans, Alain Manac'h est une figure emblématique du quartier de La Villeneuve, et particulièrement connu pour son engagement au sein de l'association Villeneuve Debout. Mais il est avant tout un homme de théâtre, un théâtre empreint de convictions. Dans les années 1970, il a en effet parcouru la France entière au sein de la troupe Le Théâtre du Levant, qui avait à cœur de dénoncer les injustices sociales à travers l'humour. « Nous nous produisons dans les écoles, les quartiers, les associations... Mais jamais dans les théâtres. »

C'est dans les années 1980 qu'il s'installe à La Villeneuve et devient permanent du mouvement d'éducation populaire « Culture et Liberté » puis délégué général à Paris dans les années 1990 avant de retourner sur les bancs de Sciences Po Grenoble pour décrocher son diplôme, à cinquante ans. Par la suite, Alain Manac'h deviendra permanent de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux, en charge de la culture, puis délégué général jusqu'à son départ à la retraite en 2010. Depuis, Alain Manac'h n'a cessé de mener des combats. Et plus spécifiquement au sein de Villeneuve Debout qui veut renforcer la capacité d'expression et d'action des habitant-es du quartier. ■ Alice Colmart

Du panier à la soupe

Depuis quelques années, tous les mardis, Nadine Mougenot se rend au sein de la Maison des Habitant-es (MdH) Chorier-Berriat pour donner de son temps aux usager-es de l'établissement municipal. À 62 ans, elle fait partie de la vingtaine de bénévoles que compte la structure. De manière fortuite, elle s'est vue attribuer des missions qui ont trait à l'alimentation. Le matin, elle prépare une soupe avec des légumes donnés par les habitant-es du quartier et qui est distribuée le lendemain à la sortie des activités de loisirs. Elle est parfois accompagnée par des participant-es des ateliers sociolinguistiques ou par des enfants dans le cadre des activités familles. L'après-midi, elle s'occupe de la distribution des paniers solidaires. Et toute la journée, avec le sourire et quelques chansons. « À la MdH, ils se sont habitués à moi. Je suis comme le maillon d'une chaîne, indique la retraitée qui ne s'ennuie jamais. À chaque fois, il y a une super ambiance. J'aime bien les gens qui viennent ici. Je les considère comme des amis. Et ça me permet de me changer les idées, ça me détend ! » ■ Auriane Poillet



© Auriane Poillet

Nadine Mougenot



© Jean-Sébastien Faure

Sébastien Pilot

Percutant

Sébastien Pilot a eu droit à son festival de canne. Habitué à s'illustrer dans la handi-boxe, le Grenoblois s'est offert il y a quelques semaines le titre de champion du monde de canne de combat, en Italie. « Une discipline associée à la boxe française, sport dont je suis issu », précise le champion.

Ces championnats présentaient la particularité d'être l'une des toutes premières compétitions de ce niveau en handisport inclusif, mêlant athlètes handicapés et valides. « Il a fallu être très stratégique pour l'emporter. En demi-finale, j'ai fait face à un valide qui avait une meilleure technique mais j'ai mieux géré les placements et les déplacements en fauteuil. En finale, j'étais face à une autre personne en fauteuil et là, c'est sur la stratégie et la pression que j'ai fait la différence. »

Rompu aux performances de haut niveau (il fut le premier homme à descendre l'Etna en fauteuil), le Grenoblois ne sait pas encore quel sera son prochain défi. « Je fonctionne sur l'envie du moment, le challenge. Ce qui est sûr, c'est que cela ne sera pas que pour participer ! » Quelque chose nous dit que Sébastien va bientôt devoir faire un peu de place sur son étagère à trophées ! ■

Frédéric Sougey

Portraits intimes

Musique, dessin, chanson : quelle que soit la discipline, Sarah tisse un projet à la fois personnel et singulier. Batteuse depuis l'adolescence dans des groupes de rock, elle fonde SoloW en 2018 avec deux compères musiciens. Après une démo et quelques concerts, elle poursuit l'aventure avec la complicité de son frère Olivier et sort *Poisson volant*, un album tendre et poétique, inspiré par « des artistes qui sont comme ma famille : Brassens, Gainsbourg, Bobby Lapointe... et que j'ai écrit en livrant beaucoup de moi-même. »

Même approche intimiste et sensible lorsqu'elle manie le feutre. « Je tente de capturer ce que je regarde. Ce sont surtout les lieux qui m'inspirent, j'aime les traiter comme des personnages dont on ferait le portrait. » Elle a ainsi croqué les espaces du musée Hébert en direct l'an dernier lors d'une carte blanche, coréalisé avec l'artiste Delfino le visuel du parc des Arts... Elle fait aussi dialoguer dessin et chanson dans ses clips pour nous plonger dans son univers fragile, malicieux, inventif et touchant. ■ Annabel Brot

En concert à l'Ampérage le 25 mars.
Infos : sarahgautier.fr



© Jean-Sébastien Faure

Sarah Gautier



© Cercle Zaha / Véronique Védrenne

Juliette Chaury
 & Alix Falcon de Longevialle

Architectes de l'inclusion

« Dessiner la ville » sous l'angle de l'inclusion, c'est l'un des points d'orgue du travail de Juliette Chaury et Alix Falcon de Longevialle, en tant que jeunes architectes. Entendez par là : intégrer les pratiques, besoins et fragilités de chacun-e pour concevoir un bâtiment ou un espace urbain. Récemment diplômées de l'École d'Architecture de Grenoble, les deux jeunes femmes ont reçu le premier prix du concours international d'architecture sur la question des espaces publics inclusifs et non genrés, lancé par le réseau d'affaires féminin Le Cercle de Zaha. Le 30 novembre dernier, elles ont été récompensées à l'Hôtel de Ville de Lyon, au côté de 17 lauréats. L'objectif était d'envisager la réhabilitation du quartier lyonnais de Saint-Paul avec le thème *La ville ensemble, toutes et tous*. « Dans l'énoncé, il était écrit que « les femmes ne se déplacent pas de la même façon dans la ville ; que les questions de sécurité ne se posent pas de la même façon pour les deux genres ». Ce constat nous a parlé, mais on estime que cela concerne aussi les personnes âgées, les enfants et les personnes en situation de handicap. On a ouvert notre projet à l'inclusion en général », expliquent-elles. Leur projet « Une nouvelle cohabitation entre passages et ancrages » propose l'aménagement de micro-espaces avec les notions de bien-être, d'ouverture et de transparence. Elles repartent de cette expérience avec une grille de lecture revalorisée pour leurs futurs projets, celle du « droit à la ville » pour toutes et tous. ■ Julie Fontana

AMÉNAGEMENT

The Babel Community prend la Bastille

L'ancien bâtiment universitaire de l'Institut Dolomieu s'est mué en nouveau lieu de vie et de travail.

Porté par le promoteur Axis Immobilier et notamment destiné aux entreprises et aux jeunes actifs, le complexe The Babel Community comprend des espaces de coworking, 137 logements, un bar-restaurant ouvert à toute la ville, et même une salle de sport. Déjà implanté à Marseille et Montpellier, The Babel Community accueille principalement des personnes « qui viennent d'arriver en ville et ne souhaitent pas se sentir esseulées », comme l'explique Jean-François Guigal, son directeur technique exploitation.

Un espace propice aux rencontres

Selon la formule choisie, tout un chacun peut venir travailler sur une journée, en dépannage, ou de manière plus régulière. Quant aux « co-livers », ou résidents, ils



© Sylvain Frappat

peuvent occuper une colocation, un studio ou un appartement deux pièces. Le tout permet de créer « un espace propice aux rencontres » comme le souligne Jean-François Guigal. Un état d'esprit que le lieu tient à renforcer à l'occasion

d'événements. « Chaque vendredi, les colivers sont invités à discuter avec les autres personnes de la résidence lors d'un apéritif offert par le restaurant. » Une nouvelle façon de vivre ensemble en somme. ■ Alice Colmart

CONDITION ANIMALE

Chatipi, à pas de velours

Ce projet porté par l'association de protection animale One Voice ambitionne d'installer des cabanes pour les chats dits sauvages partout en France.

En rejoignant le projet, la Ville s'est engagée au côté de l'association locale Cosa Animalia : le premier Chatipi grenoblois a été installé au pied du jardin des Dauphins en fin d'année. L'objectif

est de proposer un lieu refuge, de nourrissage et de soins aux chats errants (six sont déjà des habitués de la cabane). Une identification et une stérilisation sont également réalisées chez un-e vétérinaire. Ces chats obtiennent ainsi le statut de « Chats libres », qui protège les animaux semi-domestiques.

Une maison féline

« Ce sont des chats domestiques qui, un jour, ont été mis à la rue, explique Andrea Argemi, présidente de Cosa Animalia. Ils ne savent pas suffisamment bien chasser pour se nourrir et ne sont pas assez sociables pour être

adoptés. Ils vont se reproduire, attraper des maladies et c'est là qu'il y a des problèmes sanitaires. » D'où l'importance de ce type de démarche qui vise à leur permettre de « vivre sereinement et avec dignité ». Deux chatières offrent aux chats la possibilité d'entrer et de sortir librement. Deux caisses en polystyrène leur tiennent chaud et des étagères leur permettent de prendre de la hauteur. Des bénévoles s'y rendent quotidiennement pour nourrir les chats. À noter qu'un travail est déjà engagé pour installer un deuxième Chatipi à Grenoble. ■ Auriane Poillet cosaanimalia.org - L'association recherche des bénévoles.



© Auriane Poillet



© Auriane Poillet

POLLUTION

La qualité de l'air sur la bonne pente ?

Depuis le 1^{er} février, le pylône central du téléphérique qui mène au fort de la Bastille se pare chaque soir des couleurs de l'indice de la qualité de l'air prévu le lendemain. Le projet est issu d'un partenariat entre Atmo, la Régie du téléphérique, la Métropole et la Ville de Grenoble.

Ce dispositif pérenne fait suite à une expérimentation de quatre mois qui concernait la tour Perret dans le cadre de l'année Grenoble Capitale verte de l'Europe. **L'objectif ? Sensibiliser le grand public à la qualité de l'air mais aussi l'inciter à adopter les bons comportements pour lutter contre les polluants de l'air et s'en protéger.** Bleu, vert, jaune, rouge, pourpre, magenta... Les six couleurs utilisées correspondent à des qualificatifs allant de bon à extrêmement mauvais.

Économe en énergie

L'installation, mise en place par l'entreprise locale M+, a été conçue avec une technologie LED, peu consommatrice en énergie, et avec un éclairage vers le sol, pour limiter la pollution lumineuse. Concrètement, le dispositif, qui illumine un pylône de 23 mètres de hauteur, consomme l'équivalent d'un four électrique. Les habitant-es pourront connaître les prévisions en un coup d'œil vers les pentes de la Bastille. Les Grenoblois-es peuvent également se tourner vers les sites internet de la Ville de Grenoble, de la Métropole, de M-mobilités ou airtogo.fr. En complément, l'indice Atmo ainsi que des conseils sont affichés sur certains abris des transports en commun de l'agglomération depuis un an. ■ AP

Plus d'infos : atmo-auvergnerhonealpes.fr - grenoble.fr

BIODIVERSITÉ

Le printemps des oiseaux

Le parc Marliave, situé rue Marx-Dormoy, s'est vu attribuer par la Ligue de Protection des Oiseaux le label Refuge LPO, qui valorise les efforts réalisés en faveur de la biodiversité.

Cinq nichoirs ont été disposés tout autour du parc par les bénévoles de l'association, des agent-es de la Ville et une vingtaine d'élèves en classe maternelle à l'école Buffon. Ces nouvelles « chambres à oiseaux », qui restent compatibles avec les usages du parc, sont à l'initiative d'un groupe de cinq bénévoles de la LPO issu-es du quartier. Ces habitant-es volontaires assureront le suivi des nichoirs et le comptage des oiseaux.

Le gîte et le couvert

19 espèces ont été observées dans le parc, telles que le grimpeur des jardins, la mésange bleue ou encore le rouge-gorge. « *C'est un petit parc qui a du potentiel*, explique Fabien Hublé, chef de projet Trame Verte et Bleue. *Il y a des arbustes, du lierre contre les murs, des zones plus rocheuses, des plantes mellifères... Le quartier compte beaucoup de petits jardins qui fonctionnent assez bien en réseau pour les petits oiseaux.* » La tarente de Maurétanie, un petit reptile de la famille des geckos, y a même été repérée. Le gîte installé, la Ville cherche aussi à proposer aux oiseaux le couvert. Des plantes messicoles devraient être plantées dans le parc afin d'attirer les insectes et de fournir des graines aux petits animaux. ■

Auriane Poillet



© Auriane Poillet

LE SAVIEZ-VOUS ?

500 nichoirs ont été installés à Grenoble dans le cadre d'un projet porté au Budget participatif. La LPO permet aussi aux Grenoblois-es d'en installer chez soi pour créer des mini-refuges. ■

ANNIVERSAIRE

Il y a quarante ans, le rapport Dubedout

Lorsque durant l'été 1981, la France fait face à d'importantes tensions dans ses banlieues, et notamment à Lyon, le gouvernement de Pierre Mauroy décide de lancer une Commission nationale, assortie d'un plan prioritaire en faveur des quartiers dégradés. Hubert Dubedout, alors maire de Grenoble, est chargé de présenter les premiers acquis des actions menées durant un an en faveur du développement social de ces quartiers. Remis au Premier ministre en janvier 1983, son rapport *Ensemble, refaire la ville* fera date. L'idée centrale qu'il défend s'inscrivait en rupture totale avec la volonté centralisatrice des institutions d'alors. Hubert Dubedout démontrait au fil des 108 pages que « rien ne peut se faire sans la présence active des habitants ». Insistant sur l'inefficacité des politiques publiques « si les intéressés eux-mêmes ne prennent en charge le projet de transformation de ces quartiers », le maire de Grenoble appelait à un véritable changement de paradigme. D'où le développement d'une offre participative, un principe désormais



© Auriane Poillet

rappelé chaque année dans les textes qui encadrent les politiques de la ville. Quarante ans après sa publication, ce rapport inspire plus que jamais la municipalité de Grenoble, qui a fait de la

participation des habitant-es le cœur battant de son action, que ce soit à travers le Budget participatif, les Conseils citoyens ou encore les Chantiers ouverts au public. ■ RG

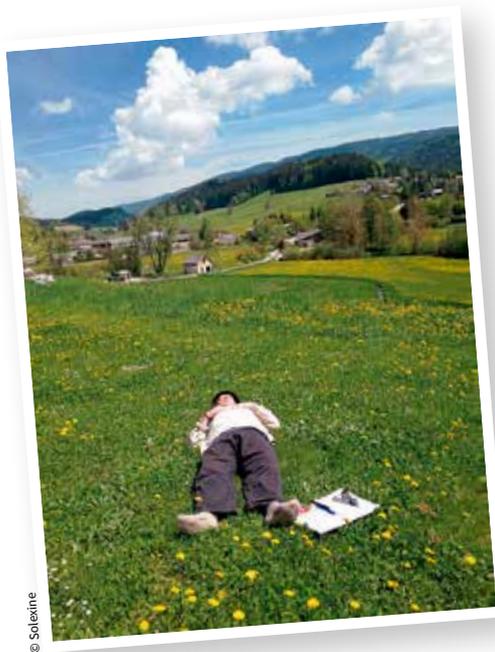
ÉDUCATION POPULAIRE

Solexine donne de la voix

Créée il y a près de 30 ans, Solexine travaille dans le champ de l'insertion par le biais d'ateliers artistiques auprès d'un public en souffrance. Récemment, elle a accompagné une dizaine de chanteurs et chanteuses amateur-rices lors de la résidence «Écris ta chanson».

L'idée émane de Florence Barthe au moment du confinement, alors qu'elle organise des ateliers de chant par téléphone avec les adhérent-es qui chantaient habituellement dans les locaux de Solexine, situés dans les bâtiments Cémoi. Très vite, Marie Mazille la rejoint. Trois week-ends dans le Vercors ont permis aux participant-es, âgé-es de 30 à 85 ans, d'écrire des chansons avant de les mettre en musique et de les enregistrer, plus tard, en studio. C'est ainsi que l'album *Epicéa* a vu le jour. Douze titres proposent des styles différents et des

sonorités inhabituelles avec de la scie musicale, de la cornemuse ou encore du dulcétone. «*J'en suis très fière, explique Marie Mazille. Les paroles et les musiques sont belles, même si c'est amateur.*» Florence Barthe ajoute : «*C'est un souvenir extraordinaire pour les participants. Avec les moyens professionnels que l'on a mis, ils se sont sentis pris au sérieux. C'est de la magie à l'état pur !*» ■ Auriane Poillet
📍 L'album *Epicéa* est disponible auprès de l'association Solexine - 12, rue Ampère - 04 76 96 18 18 - ou sur la plateforme HelloAsso à 14 euros.



© Solexine

SOLIDARITÉS

Un lieu de répit et de repos à la Croix-Rouge

La Croix-Rouge de l'Isère élargit son offre pour tout public en situation de détresse et de grande précarité, avec un nouvel accueil de jour inauguré le 7 janvier dernier. L'espace a été réaménagé avec plus de confort, de lumière et de place pour l'écoute, le bien-être et l'accès aux droits.

Le 4 de la rue Kléber est le siège historique de la Croix-Rouge iséroise, depuis 1864. « Toute la rue appartenait à la Croix-Rouge, c'était un dispensaire », raconte Gautier Sayetta, Président de l'Unité locale Grenoble Vercors Grésivaudan. Cette association nationale soutient trois axes phares dans ses actions quotidiennes : la lutte contre l'isolement, la lutte contre la précarité et l'aide à la parentalité. « Dans toutes les Croix-Rouge, on retrouve un accueil pour écouter les personnes et les orienter si nécessaire vers le service dont elles ont besoin. Avec le confinement,

nous avons vu venir des personnes qui ont basculé dans la précarité et n'avaient pas l'habitude de demander de l'aide. Cela peut-être violent de passer la porte la première fois. Il nous fallait un lieu plus ouvert, où il est possible de venir s'asseoir et repar-tir, sans rendez-vous, avec des services très simples », développe Gautier Sayetta.

Un principe d'accueil inconditionnel

Le nouveau lieu offre un espace de détente avec collations, un coin informatique et un espace hygiène avec des

produits d'hygiène de base. Tiphaine Bourbon, référente de l'Accueil Écoute Orientation, explique : « Notre objectif est d'accueillir la personne la plus chaleureusement possible et de favoriser sa résilience. La précarité fait baisser la confiance en soi. Notre accompagnement consiste à ce que la personne se sente de plus en plus forte et non pas dépendante d'une structure. » ■ Julie Fontana

Plus d'infos : ul.grenoble@croix-rouge.fr - isere.croix-rouge.fr/grenoble - 04 69 96 10 12



© Alain Fischer

ACCOMPAGNEMENT

Les Services civiques forment la jeunesse

En ce début d'année 2023, une vingtaine de jeunes âgés de 16 à 25 ans s'est engagée en service civique à la Ville et au CCAS de Grenoble.

Les volontaires vont réaliser des missions d'intérêt général au sein d'équipements et de services municipaux pour une durée de six à sept mois. « Les objectifs du service civique vont varier selon les volontaires », explique Sébastien Eychenne, responsable du dispositif. « Cela peut être de reprendre un rythme, de découvrir le monde du travail, d'avoir une première expérience ou encore d'aller vers un domaine particulier qui leur fait envie, comme la petite enfance. »

Plongée dans la vie active

En janvier, ils et elles ont participé à une semaine d'intégration et de formation à Roissard, dans le Trièves. Au programme : découvrir les règles de fonctionnement d'un service civique, apprendre à organiser des animations (défis sportifs, ateliers cuisine, jeux de société et vidéo) ou encore suivre des temps de cohésion. Une course d'orientation et des Olympiades ont notamment été organisées pour cela. « Pour moi, le service civique est une belle opportunité de continuer à faire quelque chose, de se lever le matin et d'évoluer », raconte Lou, une des participantes qui est actuellement en réorientation. « Et on est toute une promo à se rencontrer, à échanger pendant une semaine d'intégration et d'autres événements. » À l'issue de cette semaine, la vingtaine de jeunes a démarré des missions en Ehpad, en périscolaire ou encore au service Démocratie locale de la Ville, qui s'occupe notamment du Budget participatif. ■ Auriane Poillet





© Le Fourgon

DECHETS

Consignes claires pour le verre

La jeune entreprise lilloise Le Fourgon s'installe à Grenoble. Son activité : livrer à domicile des bouteilles en verre consignées qu'elle récupère dans un second temps. Le principe est simple : il suffit d'effectuer une commande à partir du catalogue en ligne, composé de vins, de bières, de soupes ou encore de produits ménagers. Réservation faite, l'équipe du Fourgon prépare les commandes de ces produits en bouteilles en verre consignées depuis son entrepôt situé à Saint-Martin-d'Hères et passe dans votre quartier pour effectuer la livraison. À cette occasion, le Fourgon récupère les bouteilles vides en échange d'une consigne pour qu'elles soient ensuite lavées et réutilisées. ■ Alice Colmart

lefourgon.com

DÉMOCRATIE

Convention citoyenne pour le climat, acte II

L'an passé, une centaine d'habitantes de la Métropole tirées au sort étaient invitées à répondre à une mission confiée par Grenoble-Alpes-Métropole : formuler des actions pour réussir à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour 2030 et tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050 sur notre territoire. Le programme a abouti à la formulation de 219 propositions. L'expérience se

prolonge ce printemps. Une dizaine de participant·es ont choisi de partager leur expérience, relayant l'information et présentant les propositions qu'ils ont formulées lors de cette démarche. ■ JF



Gremag.fr



CLIMAT

Des entreprises friandes de frugalité

Une Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) locale vient de démarrer à Grenoble. La promotion 2023 rassemble 80 entreprises des Alpes françaises, avec l'ambition de les faire « basculer » vers des modèles économiques régénérateurs.

Transformer son modèle économique en un modèle régénérateur de ressources et reconnecté au vivant, c'est le challenge accepté par 80 acteurs économiques d'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie. À l'origine, une association d'intérêt général a impulsé cette démarche, après une première édition nationale en 2022. Plusieurs CEC territoriales prennent le relais dans l'Hexagone, avec des porteurs de projet bénévoles. Les 80 entreprises alpines sont de toutes tailles et tous secteurs, engagées ou non dans un modèle vertueux. « L'idée est d'échapper à l'extraction de matières, à l'origine de tous les maux puisque cela génère automatiquement des déchets et des gaz à effet de serre. Moins d'énergies fossiles, bio-sourcer ses achats, s'inscrire dans une économie circulaire, vendre des services plutôt que des objets... Maintenant, l'objectif est non seulement que ces entreprises fassent des économies, mais qu'elles soient en plus régénératrices de ressources », décrit Rémi Engelbrecht, co-organisateur de la CEC Alpes.

Un « parcours de transformation »

Six sessions d'acculturation et de travail thématiques ponctueront les dix mois de travail collectif, avec des apports de spécialistes. Les quatre thèmes abordés ont comme socle commun le respect des limites planétaires : le climat, la biodiversité, la disparition des ressources minérales et la pollution. Les dirigeant·es des entreprises participeront, vivront eux-mêmes ce « parcours de transformation personnelle et organisationnelle » et rédigeront leur propre feuille de route. ■ Julie Fontana

La première rencontre entre les 80 dirigeant·es des entreprises de la CEC Alpes a eu lieu le 1^{er} février dernier au siège de la Métropole grenobloise.

© Stéphanie Rey





© Jean-Sébastien Faure

INTERNATIONAL

Soutien aux femmes iraniennes

Le 16 septembre dernier, Mahsa Amini, une Kurde iranienne de 22 ans arrêtée par la police des mœurs pour avoir enfreint le code vestimentaire de la République islamique est décédée. La communauté iranienne de Grenoble et ses soutiens se mobilisent à travers des actions politiques et culturelles.

La Ligue pour la Défense des Droits de l'Homme en Iran, la LDH Grenoble Métropole, le Cercle Laïque, l'Association iséroise des amis kurdes, la Cisem (collectif de plus de 20 organisations), sont autant d'associations et de collectifs qui ont uni leur force suite au décès de Mahsa Amini. Pendant quatre semaines, à la suite de cet événement tragique, la Cisem a organisé des rassemblements qui ont atteint 300 personnes et sont aujourd'hui portés par Iran Solidarités ainsi que le collectif des Iraniens.

Une exposition en trois volets

Si le soutien politique et social est nécessaire, les actions culturelles sont

également très importantes afin de faire passer un message. Mardi 7 mars, la Maison de l'International proposera ainsi une exposition conçue par Zoya Vergain, membre d'Iran Solidarités. L'exposition explorera le mouvement des femmes et notamment l'histoire du féminisme en Iran, les répressions islamiques perpétrées depuis la révolution de 1979 jusqu'au meurtre de Mahsa Amini, et enfin les événements au sein du pays depuis le 16 septembre dernier. Cette chronologie sera racontée à travers des tableaux, des textes ou encore des céramiques, issus du travail d'artistes iraniens installés à Grenoble. ■

Alice Colmart

JEUNE PUBLIC

Objectif : égalité !

La Casemate invite les 3-6 ans à interroger les modèles filles/garçons avec *Des Elles, Des Ils*. Cette exposition déroule toute une palette d'expériences à vivre en famille, qui les amènent à faire des choix selon leurs intérêts et leurs envies, sans se soucier d'appartenir au groupe des filles ou à celui des garçons. Jeux de coopération, activités de construction... Le parcours, ludique et interactif, met en lumière la diversité des modèles filles/garçons et invite à réfléchir ensemble aux ressemblances plutôt qu'aux différences. ■ Annabel Brot

📍 À la Casemate, 2, place Saint-Laurent. Accessible aux enfants de 3 à 6 ans accompagnés par un adulte. Tarifs : 4 € (enfant), 2 € (adulte). Mercredi et samedi sur réservation : 04 76 44 88 80/lacasemate.fr

En sécurité à vélo

Deux sessions de formation à la sécurité routière ont été organisées par la Ville de Grenoble en direction des livreurs et des livreuses à vélo fin janvier. Elles ont été animées par la Police municipale.

Apprendre à mieux se nourrir

Un cycle de six ateliers a démarré en décembre dernier au Bar Radis, quartier Flaubert, pour améliorer sa santé grâce à une meilleure connaissance de l'alimentation. En petits groupes, chaque atelier est mené par la médecin Aline Mercan et un-e chef-fe cuisinier. Tous les mois jusqu'en mai, un thème différent est abordé, alliant théorie et pratique. Un repas est réalisé collectivement puis partagé en fin de séance. Prochains rendez-vous : le 7 mars sur le petit-déjeuner, le 4 avril sur les antioxydants et le 2 mai pour apprendre à se passer des compléments alimentaires.



Douceur hivernale 
Reflets de la fin du jour, sur la
voie Corato et les quais de l'Isère.
30 décembre 2022

L'avez-vous vu ?



© Alain Fischer

© Sylvain Frappat



Serres de Grenoble

Désormais ouvertes toute l'année sur réservation, les trois serres du Jardin des Plantes Joséphine-Baker sensibilisent à la beauté du vivant.

13 février 2023

Grenoble Handisport

Une journée d'activités pour (re) découvrir le handisport. Centre sportif Jean-Philippe-Motte, La Ville-neuve. **11 février 2023**



© Sylvain Frappat

© Aurifane Poillet



Bonne année 2023!

La majorité municipale présente ses meilleurs vœux aux Grenoblois-es. Avec le spectacle Dynamita's night. Hôtel de Ville. **14 janvier 2023**



De la nature

Les étonnantes sculptures de Giuseppe Penone. Exposition au musée de Grenoble. **14 février 2023**



BUDGET PARTICIPATIF

Les Grenoblois-es font la ville !

En sept éditions, le Budget participatif, ce dispositif de participation ouvert à tou-tes les Grenoblois-es, a permis la concrétisation de 45 projets d'aménagement et initiatives nouvelles au coin des rues. Zoom sur trois d'entre eux.

Par Auriane Poillet

Depuis 2015, chacun-e peut proposer une idée qui sera soumise au vote des habitant-es. De l'aménagement de l'espace public au développement de la nature en ville en passant par les solidarités ou les cultures, les thèmes traités sont divers et nombreux. Pour cette huitième édition, près de 70 projets ont été déposés auprès

du service Démocratie locale de la Ville. Bientôt, le Forum des idées permettra à chaque personne de plus de 16 ans, quelle que soit sa commune de résidence, de rencontrer les porteurs et les porteuses de projet, et de voter pour ses 30 projets préférés. Rendez-vous le samedi 11 mars de 10h à 17h à l'Hôtel de Ville ! ■

Retrouvez l'intégralité sur gremag.fr
> #BudgetParticipatif
Tout savoir sur le Budget participatif :
grenoble.fr/1346



Gremag.fr



EDITION 2019

Des défibrillateurs cardiaques en libre accès

Une quarantaine de défibrillateurs cardiaques ont été installés sur l'espace public grenoblois dans le cadre de l'édition 2019 du Budget participatif.

À l'origine du projet, Katia Delhommeau et Fred Bologna sont bénévoles de Previsc, association de sensibilisation aux gestes qui sauvent dans les quartiers prioritaires. « On avait pas mal de retours d'habitants lors des formations de prévention, qui disaient qu'ils ne savaient pas où trouver des défibrillateurs. Et ceux existants étaient installés dans des bâtiments pas toujours ouverts », explique Katia. Pour concrétiser ce projet, les deux bénévoles ont réalisé un état des lieux à Grenoble pour répertorier les défibrillateurs existants et ceux qui sont disponibles à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.



© Auriane Poillet

À proximité des sites sportifs

Les dispositifs sont aujourd'hui disponibles dans des parcs à proximité d'écoles ou de lieux où faire du sport : sur des façades de gymnase ou sur l'anneau de vitesse du parc Paul-Mistral. « Malheureusement, les premières victimes d'arrêt cardiaque sont des gens qui font du sport, car ils présument de leurs limites, explique Katia. On avait identifié

un besoin et y répondre est assez satisfaisant. On espère que ça va être utile et que ça servira à sauver des vies. » Si le Budget participatif a permis d'installer 40 défibrillateurs en libre accès, la Ville de Grenoble prendra en charge le renouvellement des consommables, comme les électrodes, tous les cinq à dix ans. ■



© Auriane Poillet

EDITION 2019

Un Handiparc au parc Bachelard

Après le square Saint-Bruno et le parc Pompidou, c'est au tour du parc Bachelard/Champs-Élysées de bénéficier d'une aire de jeux inclusive.

Le projet prévoyait l'installation de six aires de jeux inclusives dans les six secteurs de Grenoble. Le Handiparc du parc Bachelard/Champs-Élysées est le troisième et le dernier du type à voir le jour à Grenoble, car la Ville de Grenoble s'est engagée désormais à penser toutes ses aires de jeux accessibles à toutes et à tous. Le budget restant pour le projet Handiparc a été complètement alloué à cette aire de jeux du quartier Mistral. Située entre la Maison de l'enfance, le lac et la parcelle aux brebis, cette aire de 350 m² a été imaginée sur le thème de l'ours pour tous les enfants, en situation de handicap ou non. « *C'est l'histoire de la quête d'un ours. Il traverse une forêt, une prairie, une rivière et une montagne*, expliquent Marielle Lachenal et Alain Hilaire, porteurs du projet. *La base du projet, c'est que tout le monde puisse l'utiliser, que tous les enfants soient heureux ici.* »

Communiquer peu importe sa situation

Chacun-e peut accéder au toboggan, dont la rampe d'accès court tout au long de l'aire. On y trouve différentes balançoires, dont une accessible aux enfants en fauteuil roulant et une en nid d'abeille pour les enfants qui ne peuvent pas se tenir assis. Des éléments sensoriels sont aussi disséminés ici et là avec deux éléments sonores pour les enfants malvoyants, par exemple. « *Les enfants peuvent se rencontrer et interagir sans se connaître et même sans se parler* », poursuivent-ils. Des panneaux permettent d'échanger à l'aide de pictogrammes afin que tous les enfants puissent jouer ensemble et communiquer. ■

📍 **L'aire de jeux sera inaugurée le 15 mars 2023 après-midi.**

EDITION 2020

Un lieu d'accueil associatif pour les enfants autistes Asperger

Porté par Sarah Loraux-Chiffard, maman de trois enfants neuroatypiques, ce lieu d'accueil pour les enfants autistes Asperger vient proposer une solution aux enfants qui sont laissés à la seule charge de leurs parents (celles et ceux qui ne peuvent ni aller à l'école, ni en IME - Institut Médico-Éducatif). Ouvert début février, le lieu permet d'accueillir six enfants âgés de 6 à 12 ans quatre après-midi par semaine. Le lieu est aussi ouvert aux enfants à haut potentiel et aux enfants ayant un trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

Un cocon de répit

« *La structure est entièrement adaptée à ces enfants. Ici, avec une éducatrice spécialisée et des bénévoles, on travaille la confiance et l'estime de soi autour de pédagogies variées, comme la sophrologie, l'art-thérapie ou encore la médiation animale.* » Le lieu est composé de trois pièces principales. La première est une salle d'activité pour jeux en tous genres et ateliers créatifs. La deuxième a été aménagée pour travailler la motricité. Et la troisième est une salle Snoezelen de retour au calme avec une tente, une lumière tamisée ou une bulle à eau pour une atmosphère apaisée. L'idée est de proposer un « cocon » pour les enfants et leurs parents. Une solution de répit est également possible. Un tarif spécifique est accordé si le parent s'engage une après-midi par mois dans la structure, dont les locaux sont mis à disposition par la Ville de Grenoble. ■

📍 **Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. Accueil par groupe de 6 sur inscription. - afleurdepeau@protonmail.com - 115 bis, avenue Jean-Perrot - associationfleurdepeau.com**



© Auriane Poillet



MAISON GRENOBLE MONTAGNE

Vers des sommets plus accessibles

Durant le mois de mars, la Maison de la montagne ferme ses portes pour se réinventer. L'objectif ? Mettre en place un nouveau projet sur trois grands axes : la montagne pour toutes et tous, le respect de l'environnement montagnard et le renforcement de la culture montagne à Grenoble.

Par Alice Colmart

Depuis sa création en 2001, la Maison de la montagne accompagne les habitant-es désireux de découvrir les majestueux territoires montagneux qui encadrent Grenoble : Belledonne, Vercors, Oisans, Chartreuse et Trièves. Après son déménagement à la Maison du Tourisme en 2017, l'équipement municipal franchit cette année une nouvelle étape. Il se transforme aujourd'hui pour devenir la Maison Grenoble Montagne, avec la volonté renforcée de proposer à toutes et tous de nouveaux chemins d'accès à la culture montagne.

Repaire des amoureux de la montagne

Identifiée d'abord comme un lieu de ressources, la Maison de la montagne accueillait jusqu'ici les amoureux d'altitude pour leur donner toutes les informations nécessaires à la préparation de leur itinéraire : disponibilité des lieux d'hébergement, météo, praticabilité des chemins... Elle était aussi particulièrement appréciée pour sa bibliothèque de topoguides du monde entier et son implication dans les Rencontres Ciné Montagne, festival qui fêtera en novembre prochain sa 25^e édition.

Aujourd'hui, la Maison de la montagne doit s'adapter à un nouveau contexte. « *L'information touristique devient une compétence exclusive des métropoles, explique Pierre-Loïc Chambon, directeur de la Mission Montagne. Les informations pratiques sur les massifs de proximité sont donc désormais délivrées à l'accueil de l'Office de tourisme. Il faut aussi tenir compte de la multiplication des sources d'information en ligne dédiées aux activités de montagne. Autant d'éléments qui nous ont poussés à repenser le fonctionnement et les priorités de la Maison de la montagne.* »

L'objectif de la Ville est désormais de faire de la Maison de la montagne « *l'outil principal de la politique montagne de Grenoble* ». Suite à un travail de concertation



© Sylvain Frappat

avec l'ensemble des acteurs locaux de la montagne l'an passé, ce lieu a adopté sa nouvelle identité. La Maison Grenoble Montagne est refondée sur trois grands piliers.

Accompagner tous les publics

La Maison Grenoble Montagne veut d'abord faire « la montagne pour toutes et tous ». « *Nous avons pu constater que les personnes qui n'étaient pas habituées à la montagne ne savaient pas comment l'appréhender. S'ajoute aussi le fait qu'il existe parfois des représentations négatives sur cet environnement, un imaginaire qui peut susciter la peur* », détaille Pierre-Loïc Chambon.

Pour accompagner les publics dans cette découverte, le dispositif « Premier pas en montagne » va être mis en place. Par



© J.M. Francillon



© Thierry Chenu

© Thierry Chenu



© JM Francillon

ce biais, des sorties de formation seront organisées dans les massifs alentour et proposées gratuitement à divers publics. « Nous allons travailler en lien avec les Maisons des Habitant-es pour mobiliser un public qui ne va jamais en montagne. Ces sorties seront aussi ouvertes à toutes les personnes souhaitant spontanément parti-

ciper à ces excursions. L'idée est de faire en sorte qu'elles apprivoisent la montagne, pas à pas, et qu'elles finissent par être autonomes. »

Le dispositif proposera également des ateliers afin, par exemple, d'« apprendre à faire son sac de randonnée, ou encore savoir lire une carte pour se repérer correctement ».

Deuxième projet cher à la Maison Grenoble Montagne, « la montagne autrement » invitera les pratiquant-es à réduire leur impact environnemental. L'idée est d'accompagner des dynamiques déjà présentes au sein des clubs de montagne. « Dans toutes ces associations, de nombreuses personnes veulent changer les choses. Nous souhaitons renforcer cette dynamique à travers des ateliers sur les thèmes du recyclage du matériel, du dérangement de la faune, ou encore de la mobilité douce pour aller en montagne. »

Le troisième objectif visé est de renforcer le volet culturel du lieu en multipliant les expositions, les conférences ou encore les projections de films de montagne... Tout ce qui, en somme, peut contribuer à faire de l'outil un lieu de rencontres et d'échanges. Aussi, concernant la bibliothèque de topoguides, la grande majorité des ouvrages seront transférés dans le réseau des bibliothèques municipales où ils pourront toujours être empruntés.

Un tiers-lieu dédié à la montagne

C'est dans un esprit écologique et empreint de modernité que la Maison Grenoble Montagne a été imaginée. Les locaux ont été pensés par Merci René, une coopérative qui fait le lien entre les acteurs du réemploi et les entreprises. Ils seront ainsi réaménagés avec des meubles d'occasion et du bois recyclé, pour une moindre empreinte environnementale.

La Maison Grenoble Montagne est également envisagée comme « un tiers-lieu ». « Des personnes peuvent y travailler, d'autres lire un magazine ou encore assister à une conférence... Nous avons envie de créer un lieu de vie, de convivialité et de travail », détaille le directeur de la Mission Montagne. Au sein des locaux, il sera aussi possible de retrouver un espace où des cartes seront à disposition, où l'on pourra feuilleter des magazines spécialisés ou encore des topos.

Seront également mis en place une salle de conférence de 30 places équipée d'un grand écran, un espace pour les ateliers ainsi qu'un coin faisant la part belle aux expositions. À ce titre, la prochaine exposition, prévue dès le mois d'avril, met en lumière l'équipe scientifique qui travaille autour du glacier de l'Argentière, dans le massif du Mont-Blanc. Au programme également, en juillet 2023, une exposition photo portée par deux étudiants grenoblois, sur le thème de la traversée des Alpes en mobilité douce. ■



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023 DE LA VILLE DE GRENOBLE

Un bouclier social et climatique pour aujourd'hui, un plan d'investissement pour demain



Illustrations : © Thomas Sturm

Le budget 2023 doit permettre à Grenoble d'accélérer ses investissements de transition, d'amplifier les mesures de justice sociale et de renforcer un service public de qualité, à la hauteur des enjeux et des besoins. Soumis au vote lors du conseil municipal du 13 mars, ce sera un budget d'avenir et d'action pour répondre aux défis environnementaux et lutter contre les inégalités.

Pour financer ces enjeux, la Ville de Grenoble va faire le choix d'augmenter son seul levier fiscal possible de 25 %, la part communale de la taxe foncière. Cela va représenter 44 millions d'euros de recettes supplémentaires par an pour le budget municipal.

Ce que va permettre cette hausse de 25 % de la taxe foncière :

- 12,5 % pour amplifier les capacités d'action en déployant un bouclier social et climatique (environ 11 millions d'euros) et en renforçant les investissements de transition (environ 12 millions d'euros)
- 12,5 % pour absorber la forte inflation et la hausse du point d'indice. ■

Quelques exemples pour le bouclier social et climatique



Gratuité des lieux de culture (musée, muséum, festivals...), renforcement de la tarification solidaire pour la pratique artistique, confortement de l'accompagnement des jeunes, activités périscolaires consolidées...



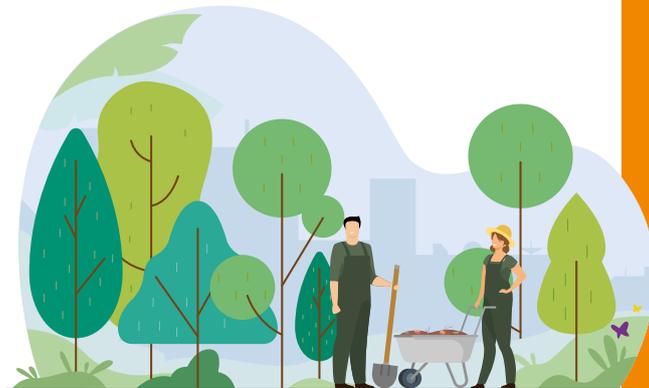
Lutte contre la précarité énergétique et aides personnalisées du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour les propriétaires modestes.



Aides à la mobilité pour celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Quelques exemples pour le plan d'investissement 2023 - 2027

Réhabilitation et isolation des logements sociaux et des copropriétés.



Végétalisation des espaces publics et création de nouveaux parcs.

Sécurisation des déplacements.



Projet d'écoquartier populaire de La Villeneuve, préfiguration de la ville de demain.

Création d'une grande bibliothèque et rénovation du réseau des bibliothèques.



Rénovation des écoles et groupes scolaires, des gymnases, des centres de loisirs, des crèches.



Une tarification sociale renforcée dans les cantines et expérimentation d'une sécurité sociale de l'alimentation.



Mise en place d'une **école grenobloise du vélo**.



Vers la **gratuité totale des fournitures scolaires**.



© Jean-Sébastien Faure

Dire non aux discriminations

Racisme, sexisme, discrimination des personnes âgées ou en situation de handicap, homophobie, discrimination liée à l'adresse, pour critères religieux ou précarité financière... **Tant de discriminations entravent au quotidien l'accès aux droits fondamentaux** (santé, logement, éducation), tout en générant stigmatisation médiatique, violences verbales et physiques, et surtout **une grande détresse chez des victimes** qui souvent ne peuvent réagir ! **A Grenoble, quelles sont les initiatives municipales, associatives ou citoyennes** qui luttent pour davantage d'égalité et de respect? Comment se mobiliser, se défendre au niveau collectif ou individuel ?
Une enquête d'Annabel Brot.

En droit, une discrimination est un traitement défavorable fondé sur un critère défini par la loi (sexe, âge, handicap, origine...) et relevant d'une situation visée par la loi (accès à un emploi, un service...) À ce jour, la loi reconnaît 25 critères de discrimination.

Actions de terrain

« *La Ville prend en compte toutes les discriminations*, précise Laura Pfister, adjointe à l'Égalité des droits. *D'où un travail transversal avec d'autres élus ou services : sport, éducation, handicap... pour mobiliser de nombreux leviers d'action.* » Et les initiatives sont nombreuses ! En direction des enfants tout d'abord « *pour lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge* » avec la malle en tout genre, un outil pédagogique adapté aux tout-petits qui fait escale dans chaque crèche, l'aménagement de plusieurs cours non genrées (écoles Diderot, Clemenceau, Christophe-Turc...), la formation « *playdagogie* » sur l'égalité fille-garçon suivie par les ETAPS (Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives)... Le sport féminin est encouragé avec l'activité « *maman-enfant* » sur le secteur 5 pour pratiquer sans souci de garde, ou encore avec un soutien actif à l'École féminine de foot municipal. Depuis 2019, Grenoble lutte contre la précarité menstruelle en organisant une collecte annuelle de



© Assa Rita

protections périodiques à destination des associations de solidarité.

Initiatives ciblées

Concernant l'accès aux droits, la Ville déploie un dispositif adapté : permanences dans les dix Maisons des Habitant-es, Caravane des droits sur l'ensemble du territoire. Elle facilite aussi le changement de prénom pour les personnes trans en menant une pratique de l'obtention quasi d'office. À cela s'ajoutent des initiatives ciblées. « *Le 21 mars, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, Grenoble s'engage en signant la charte ECCAR (European Coalition of Cities Against Racism). Un plan de lutte*

est en construction et une campagne de communication informera sur l'accès aux droits. » Et le 17 mai, pour les dix ans du mariage pour toutes et tous, elle sera aux côtés des associations « *pour rappeler que cette bataille importante n'est pas gagnée et que la LGBTphobie existe toujours et augmente !* »

Mobilisation associative

La lutte contre les discriminations est aussi portée par les associations dédiées, subventionnées par la Ville à hauteur de 92 700 €. Au quotidien, un gros travail de terrain est mené par des structures incontournables comme le Planning Familial, SOS Homophobie, le Centre LGBTI, le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)... Plusieurs d'entre elles s'appliquent à promouvoir l'égalité en organisant des événements autour des cultures LGBTQ+ (Grenoble fiertés, Vues d'en face...) Saluons aussi l'activité récente de Bon Sang ! pour lutter contre le tabou des règles, Ancre pour apprendre l'autodéfense verbale et physique aux femmes, Ça déménage en Isère qui aide les victimes de violences à se meubler, Bien-être pour elles qui offre une prise en charge globale aux femmes en souffrance, ou encore l'association C Nous qui organise des permanences d'accès aux droits et utilise le hip-hop comme canal pour faire le lien avec des jeunes. ■



PROXIMITÉ

Un accueil adapté aux besoins

Zoom sur le secteur 6 qui met en place plusieurs initiatives pour mieux accompagner les personnes discriminées.

Grenoble est membre du réseau Partenaires-Egalités porté par la Métropole. Celui-ci vise à réduire les discriminations au sein des institutions, entreprises et associations, notamment avec des formations dédiées. Ainsi l'ensemble des agent-es des trois Maisons des Habitant-es (Baladins, le Patio et Prémol) du secteur 6, soit environ trente personnes (référentes familles, écrivaines publiques...) ont été formé-es pour repérer les situations de discrimination, offrir une écoute adaptée, informer les habitant-es sur leurs droits et les orienter. Ces formations devraient progressivement s'étendre à l'ensemble du territoire.

Connaître ses droits

La Régie de quartier Villeneuve-Village Olympique accueille une consultation juridique tenue par des avocats spécialisés pour être conseillé et apprendre à

se défendre, ainsi qu'une permanence d'écoute assurée par Jouda Bardi, chargée de mission « médiation » à la Régie. « *Les personnes que j'accueille ont vraiment besoin de parler et partagent souvent des choses violentes : beaucoup de cas de racisme, mais aussi des discriminations liées au handicap ou aux critères religieux... J'essaie de le mettre en confiance et les oriente si besoin vers les interlocuteurs adaptés.* »

La Régie organise aussi des formations sur les discriminations « *pour être outillé-e et mieux connaître ses droits.* » Ces rendez-vous ont donné lieu à la réalisation d'un livret qui sera distribué dans les lieux de proximité de la ville. ■

📍 Régie de quartier. Consultation juridique : 14h-17h, 4^e jeudi du mois sur rendez-vous : 04 76 23 02 01
Permanence d'écoute : 14h-17h, 2^e jeudi du mois (sans rendez-vous). Gratuit et confidentiel.



© Auriane Poillet

INITIATIVE

Quand laïcité rime avec respect

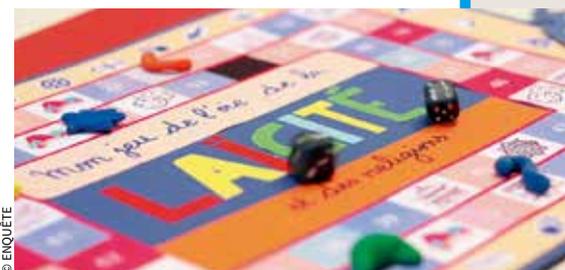
« *Faire reculer les discriminations, c'est avant tout apprendre à se connaître.* » C'est avec cette conviction que Floriane Buisson a fondé Archipel. Depuis 2017, l'association anime des ateliers périscolaires dans une quinzaine d'écoles (quartiers Villeneuve, Teisseire, Abbaye et Jouhaux) en utilisant des outils adaptés : quiz ludique, jeu de l'oie à fabriquer soi-même... « *On s'appuie sur la connaissance et la réflexion autour des faits religieux dans une perspective de laïcité. On ne se positionne pas du point de vue de la croyance, on explique les dogmes et les pratiques, et*

on offre un espace de parole commun pour amener les enfants à se respecter même s'ils ont des visions du monde contradictoires. »

L'association organise des temps d'échanges dans les collèges et lycées sur différents thèmes (la différence entre croire et savoir, les récits de création...) qui se terminent par une visite des lieux de culte : synagogue, église et mosquée. Elle propose aussi des débats dans des structures jeunesse (Chaufferie, Association La Baja) et des interventions auprès des personnes migrantes via les ateliers sociolinguis-

tiques de la Ville, « *afin de leur donner des outils pour comprendre le contexte culturel français, la diversité des convictions... et ainsi les aider à mieux s'intégrer.* » ■

📍 archipel-asso.fr



© ENQUÊTE



© Asso RITA

PERSONNES LGBT+

Un espace d'écoute et de parole

L'association RITA accompagne les personnes trans et intersexes. C'est avant tout « *un espace de parole et d'écoute quels que soient les besoins* », souligne Max, cofondateur. L'équipe compte une dizaine de bénévoles, « *exclusivement des personnes concernées pour aider la confiance à s'instaurer* ».

Deux fois par mois, RITA organise des temps collectifs pour échanger, partager des ressources ou rompre l'isolement. Elle propose un accueil individuel pour les personnes concernées ou leurs proches et peut aussi aider dans les démarches administratives.

« *Selon les communes, le changement de prénom est plus ou moins difficile. Les infos sont disponibles sur notre site mais si besoin, on accompagne la personne pour débloquer la situation en nous appuyant sur notre connaissance des textes.* » Idem pour le changement de genre, une procédure lourde qui nécessite de produire un dossier solide devant le tribunal, pour laquelle RITA dispense conseils voire assistance le jour de l'audience.

L'association œuvre aussi dans le domaine de la santé. Accès aux soins pour le parcours de transition et les traitements hormonaux (mise en place de formations avec le Planning familial pour les médecins généralistes), la santé mentale (travail avec le Réseau régional de Prévention contre le suicide pour repérer, prévenir et orienter) et la santé sexuelle (temps d'infos, réalisation de dépistages VIH et hépatites). ■

assorita.org

DROITS DES FEMMES

Le Planning toujours aussi mobilisé !

Depuis plus de soixante ans, le Planning familial défend les droits des femmes tout en menant de nombreuses actions de sensibilisation.

« *La lutte contre les discriminations est au cœur de notre action : on y est confronté au quotidien !* », affirment Léa Delahaye et Marie Verdeil, coordinatrices. Ainsi l'accès à l'IVG se heurte à des disparités de territoire, alimentées par le refus de certains médecins de la pratiquer, tandis que pour la contraception, « *on observe encore des freins au niveau des professionnels de santé, des comportements sexistes, où le choix des patientes est remis en cause !* » Le Planning dispense quant à lui une écoute bienveillante pour accompagner, orienter, et peut prescrire une pilule du lendemain ou une contraception gratuites. Il agit aussi contre la précarité menstruelle avec des collectes et distributions de protections périodiques. Et parce que « *lutter contre les discriminations passe avant tout par la sensibilisation* », le Planning œuvre pour la reconnaissance du droit à la vie sexuelle et affective de chacun-e avec le programme « Handicap et alors ? ». Il intervient aussi auprès des jeunes pour aborder le rapport au corps, la gestion des émotions, le consentement, la contraception... « *C'est une action centrale car on parle d'égalité, de respect ! Or la prévention est nécessaire pour enrayer les violences sexistes et sexuelles, un sujet de plus en plus présent, avec des situations qui traduisent un vécu lourd : violences conjugales, incestes, viols...* » ■

Planning familial de l'Isère, 30, boulevard Gambetta. Infos : 04 76 87 94 61 / planning-familial.org





ACCOMPAGNEMENT

Des spécialistes à vos côtés

Le Défenseur des droits est une institution indépendante qui peut être saisie gratuitement par toute personne victime de discrimination.

Le Défenseur des droits intervient dans plusieurs domaines comme le dysfonctionnement des services publics ou la lutte contre les discriminations. Un sujet pour lequel les demandes ont augmenté de 22,2 % en 2021. « En Isère comme au niveau national, le handicap arrive en tête des motifs pour la cinquième année consécutive, suivi de l'état de santé. De plus en plus de sollicitations émanent des jeunes autour de l'origine ou la nationalité, et de nouvelles problématiques émergent sur l'identité de genre », détaille Virginie Vasseur, chargée de mission Discriminations et Accès aux Droits, pôle Auvergne-Rhône-Alpes. À Grenoble cinq délégués tiennent des permanences dans différents points



© DR

d'accueil. Les demandes concernent l'accès à l'emploi, au logement, mais aussi aux soins ou à l'éducation. « On peut être confronté à un employeur tenant des propos discriminatoires liés au port du voile ou à un médecin qui refuse des soins à un bénéficiaire de la CMU. On contacte la personne ou l'organisme concerné et on essaie de trouver des solutions selon la volonté du réclamant. Dans 80 % des cas on aboutit à

un règlement à l'amiable, mais on peut aussi l'orienter vers une association ou une aide juridique s'il veut une réparation en justice. » Pour faciliter les démarches et mieux faire connaître les recours, le Défenseur des droits a créé en février 2021 une plateforme dédiée aux discriminations. ■
Infos : defenseurdesdroits.fr ou antidiscriminations.fr. Contact : 06 24 64 80 12

HANDICAP

Grenoble mobilisée

La Ville reste très engagée en direction des personnes en situation de handicap. Concernant l'accessibilité, 600 000 € ont été investis l'an dernier pour lutter contre le nonaccès aux espaces publics. L'événement du Mois de l'Accessibilité œuvre pour la déstigmatisation en créant des occasions de rencontres entre personnes valides et en situation de handicap. La municipalité soutient aussi les associations et les initiatives citoyennes, grâce par exemple aux budgets participatifs qui ont permis la créa-

tion des Handiparcs pour que les enfants jouent ensemble dès le plus jeune âge. Le troisième Handiparc sera inauguré en mars dans le parc des Champs-Élysées. Pour renforcer concrètement son action, la Ville a voté en décembre 2022 une délibération cadre « Handicap et accessibilité ». Elle fixe quatre axes qui seront travaillés en lien étroit avec les partenaires (CAF, Préfecture, Éducation nationale) et les citoyens. « La Ville est aussi mobilisée au niveau national et s'implique avec d'autres

collectivités pour avoir davantage d'impact, souligne Luis Beltran-Lopez, conseiller municipal au Handicap et à l'accessibilité. En Isère, 650 enfants sont déscolarisés en raison du manque d'AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap). La création de postes dépend de l'Éducation Nationale et on soutient les établissements qui en réclament davantage en participant notamment au Conseil National du Handicap. » ■

INTERVIEW

“ Les discriminations sont vécues comme une trahison de la République ”

Comment se manifestent les discriminations envers les habitant-es des quartiers populaires ?

Tout d'abord à travers l'image que la société a d'eux. À cause de certains médias, ils sont perçus comme des délinquants voire des terroristes en puissance, et ces représentations dépréciatives sont vécues comme une violence symbolique. Par ailleurs, ces quartiers regroupent des populations précarisées par définition et cumulant des discriminations multiples, notamment ethno-raciales puisqu'ils concentrent des descendants de l'immigration. À cela s'ajoute par exemple la discrimination à l'adresse. L'ensemble de ces facteurs engendre un traitement différencié pour l'accès à l'emploi, au logement...

L'école échappe-t-elle à ce mécanisme ?

Non, car ces jeunes sont considérés comme étant moins en capacité de réussir dans des formations exigeantes et ne sont pas orientés de la même façon. De plus, les élèves sont pénalisés par le manque d'enseignants sur le terrain : ils ne veulent pas y aller et l'Éducation nationale ne met pas les moyens pour les encourager. Paradoxalement, les parents sont très soucieux de la réussite scolaire. Ils ont une attente réelle qui se heurte à la réalité ! D'où un sentiment d'absence d'ascenseur social et de trahison de la République car une éducation de moins bonne qualité est fournie à leurs enfants.

Quelles sont les conséquences pour les personnes discriminées ?

Au niveau individuel, ça joue sur l'estime de soi et la santé. C'est frappant : on constate beaucoup de dépressions,



© Julien Talpin

Julien Talpin

Chercheur en sciences politiques au CNRS, Julien Talpin est spécialiste de la participation citoyenne et des discriminations dans les quartiers populaires. Il est coauteur notamment de l'essai L'Épreuve de la discrimination.

“ La discrimination détruit les gens, y compris dans leurs corps. ”

d'usage de drogue, d'alcoolisme... Et une espérance de vie moins importante. La discrimination détruit les gens, y compris dans leurs corps ! À l'instar de la situation économique : à qualification égale, il est plus dur de trouver un emploi, de voir évoluer sa carrière. D'où un surchômage, des conséquences financières...

“ Il faut un travail d'éducation populaire pour faire basculer les choses. ”

Quelles réactions suscite la discrimination chez ses victimes ?

Il n'y en a pas toujours. Souvent, elle est banalisée, voire intériorisée, ce qui entraîne fatalisme et résignation. Mais pour certains, elle suscite une forme de politisation ordinaire. Ça se traduit rarement dans les urnes mais plutôt par de l'engagement dans les associations, qui apparaissent comme un recours... si les conditions le permettent. En effet depuis 2015, beaucoup d'initiatives se heurtent à la défiance des institutions : baisse des soutiens financiers, attaques contre certains de leurs acteurs accusés d'être antirépublicains, séparatistes, communautaristes...

Et les jeunes ?

Beaucoup d'entre eux ont du mal à échapper à ce schéma, ce qui nous ramène à l'importance des associations : il faut un travail d'éducation populaire pour faire basculer les choses. Cela peut passer par des ateliers pour témoigner de son expérience, avec l'idée que la mise en commun permet de passer du problème individuel au collectif, et de l'info pour faire connaître les droits, rappeler que certaines pratiques sont punies... Toutes ces initiatives contribuent à l'émergence d'une conscience sociale, nécessaire pour mobiliser et faire bouger les lignes. ■



DÉCRYPTER



Lucas Belvaux



Pierre Ducrozet



Sandrine Kao

FESTIVAL

Un Printemps à la page !

Du 29 mars au 5 avril, le Printemps du livre accueille une trentaine d'auteur-trices et d'illustrateur-trices pour des temps de proximité sur tout le territoire, des rendez-vous grand public à la BEP (Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine), des propositions familiales, ludiques ou insolites qui explorent la lecture sous toutes ses facettes... Par Annabel Brot

Dans un esprit d'ouverture, le festival se déploie dans toute la ville. Dès la mi-mars, les compagnies grenobloises Anagramme et Les Veilleurs font entendre des extraits de textes dans des lieux de proximité et sur l'espace public. Puis à partir du 29 mars, les auteurs et autrices vont au-devant des habitant-es dans des endroits familiers et facilement accessibles : bibliothèques de quartier, MdH, cafés, lieux associatifs ou intergénérationnels... Cinquante-huit rendez-vous s'adressent aux scolaires, de la primaire au lycée : les rencontres se déroulent le plus souvent dans les bibliothèques et sont dès que possible ouvertes au grand public.

De nombreuses initiatives sont mises en place en direction des publics éloignés du livre. Par exemple à l'espace de restauration solidaire l'Atelier d'Akim, Aurélia Aurita participe à des temps de cuisine et d'échange autour de son autobiographie culinaire illustrée *La Vie gourmande*. D'autres lieux (café Nicodème, Point d'Eau...) accueillent des temps dédiés.

Dessin, musique et cinéma

Vendredi, samedi et dimanche, la BEP est le cœur du Printemps en accueillant la grande librairie et des rencontres avec les auteur-trices. Grande nouveauté : pour inviter les Grenoblois-es à venir

en famille, un espace dédié aux plus jeunes propose des ateliers créatifs avec des illustratrices et illustrateurs invités comme Arianna Tamburini, Paul Drouin ou Sandrine Kao. Un coin lecture pour les plus petits, animé par l'association Lire et Faire Lire, et un espace jeux attendent aussi les enfants.

Également au programme : une lecture de Lola Lafon au musée de la Résistance, une déambulation littéraire à la Bastille avec Marine Veith, des lectures en correspondance au musée de Grenoble, un solo d'Alice Zeniter au TMG (Théâtre municipal de Grenoble), une lecture musicale où Pierre Ducrozet est accompagné du DJ Rubi Steiner...

PORTRAIT

Sébastien Joanniez

Des livres en bonne voix

Auteur d'ouvrages pour la jeunesse mais aussi romancier, comédien, poète... Sébastien Joanniez trace au fil de sa plume un parcours singulier jalonné d'échanges et d'expériences humaines. Ambassadeur du Printemps du livre, il va depuis janvier à la rencontre des Grenoblois-es pour les inviter au plaisir de la lecture.

S'il écrit depuis l'âge de douze ans, Sébastien a d'abord eu une première vie d'homme de scène. « *J'ai découvert le théâtre au lycée, à Lyon, et je suis rapidement devenu comédien, puis metteur en scène et auteur de théâtre.* » En 2002, une rencontre avec l'auteur de littérature jeunesse Guillaume Guéraud fait figure de déclic : « *Dans la nuit, j'ai écrit mon premier roman jeunesse!* » Cet ouvrage, *Marabout d'ficelle*, reçoit le prix J'aime Lire au Salon du Livre de Montreuil, ce qui l'encourage à poursuivre dans l'écriture.

Spontanéité et liberté

Depuis, il a publié une vingtaine d'ouvrages d'inspiration variée, alternant roman, théâtre, poésie et bien sûr littérature jeunesse. Parmi les derniers-nés : l'album pour enfants *Du Fond de la Classe*, un petit bijou de délicatesse qui parle de timidité, de solitude et d'amour malgré les différences, ou le roman ados *On a supermarché sur la lune* qui mêle récit intime et poésie tout en abordant avec finesse la question du genre.

Des textes vivants, rythmés, sensibles, qui touchent petits et grands par leur évidence et leur spontanéité. « *Mon parcours de théâtre m'amène à travailler plutôt les personnages qui sont en général le point de départ de l'histoire: je les écoute prendre la parole et je mets en forme ce qu'ils me racontent.* »

Sébastien écrit aussi à partir de rencontres, répondant à des commandes pour des recueils de témoignages ou de souvenirs sur des sujets comme le lien franco-algérien, le monde du travail, la fin de vie... Il anime régulièrement des ateliers d'écriture auprès des scolaires, mais aussi des publics empêchés en milieu psychiatrique ou pénitentiaire, où « *l'objectif n'est pas d'apprendre à écrire mais de s'exprimer de manière ouverte et libre* ».

Des mots à partager

Ambassadeur du Printemps du livre, il est présent à Grenoble une semaine par mois pour être « *à l'écoute des attentes exprimées par les publics et les embarquer dans une aventure commune* ». Il anime des ateliers d'écriture avec les jeunes (collège Lucie-Aubrac, collège Munch...) qui donneront lieu à des restitutions publiques et lit à voix haute des extraits de textes du Printemps dans des lieux de proximité : bibliothèque Arlequin, Maison de l'Enfance Teisseire, café La Chimère, MdH Capuche, Bar Radis, association Solexine... « *Pour partager le plaisir des mots, inviter à la découverte et donner envie de venir ensuite au festival!* »

Durant cet événement, Sébastien proposera plusieurs rendez-vous dédiés à la jeunesse, avec notamment une lecture en musique de son livre *J'aime pas ma petite sœur*, un texte qui parle des rapports entre sœurs avec justesse, humour et légèreté. ■ AB



Aurélia Aurita

© Isabelle Franciosa



Lola Lafon

© Lynn S.K.

Trois expositions de dessins originaux sont à l'affiche (Sandrine Kao à la bibliothèque Abbaye, Paul Drouin à la bibliothèque Eaux-Claire-Mistral, Cécile Becq à la BEP) et donneront lieu à des visites commentées. Enfin, dans le cadre d'un nouveau partenariat avec la cinémathèque de Grenoble, on découvrira une projection de la « trilogie grenobloise » du réalisateur Lucas Belvaux accueilli au Printemps pour son premier roman, ainsi qu'une lecture-projection autour du roman *Le Cœur ne cède pas* de Grégoire Bouiller. ■

📅 Du 29 mars au 5 avril. Infos : bm-grenoble.fr



© Alain Fischer



CHORIER-BERRIAT

Au plus près des familles

La Maison des Habitant-es (MdH) Chorier-Berriat se réorganise autour des questions de parentalité en complément des activités du centre de loisirs de l'Association du Centre Social Chorier-Berriat, qui partage les murs de la structure.

Au cours de la semaine, trois temps sont proposés aux enfants selon leur âge en compagnie de leurs parents. « L'idée est qu'ils puissent vivre une activité ensemble et éviter le repli sur les écrans », explique Sylvie Leone, référente famille de la MdH. Les moins de trois ans sont invité-es aux Matinées de Mozart du vendredi pour des cycles d'ateliers autour de l'éveil corporel, de jeux ou encore de la découverte musicale.



© Auriane Poillet

Pour tous les goûts

Les 0-6 ans peuvent être accueilli-es en famille à la Cabane (le mardi de 15h à 18h et le jeudi de 9h à 12h). « C'est un lieu anonyme et confidentiel, un lieu cocon qui permet aux parents d'aborder entre eux les questions qui les préoccupent autour d'un thé, lors de temps informels. Pour l'enfant, c'est un premier lieu de socialisation : le jeu est un prétexte à la rencontre. » Pour toutes et tous, les mercredis après-midi, des activités

variées sont proposées aux familles. Atelier cirque, pâtisserie, poterie... Tout est conçu pour que « les parents donnent du temps à leur enfant ». En plus de ces propositions, la MdH lance un travail en co-construction avec des parents volontaires pour la création d'une ludothèque. ■ Auriane Poillet

Plus d'infos : retrouvez la programmation sur la gazette mensuelle de la MdH - 10, rue Henri-Le-Châtelier - Inscriptions auprès de Sylvie Leone : 07 85 62 22 34

TRÈS-CLOÎTRES

Travaux majeurs au Couvent des Minimes

Dans l'ancien édifice religieux qu'est le Couvent des Minimes, le projet Les Minimes a démarré en février dernier la première phase de ses travaux. Ce futur tiers-lieu a déjà commencé à vivre l'été dernier. Il est l'un des quatre lauréats du concours « Gren' de projets » lancé par la Ville de Grenoble en 2016,



© Ateam Architecture

conciliant valorisation patrimoniale et innovation pour quatre lieux emblématiques. En attendant la suite du programme rue des Minimes, les Grenoblois-es profiteront dès cet été de l'ouverture d'un bar, d'un restaurant, d'un espace rénové pour les bureaux partagés de Cowork in Grenoble, ainsi que d'un couloir d'exposition. Suivront les travaux pour la réalisation des autres activités du programme. L'équipe a l'intention de conserver au maximum l'âme et l'architecture privilégiées de ce couvent du XVII^e siècle. Le financement de l'opération, estimée à 4,5 millions d'euros, est devenu possible grâce à 230 actionnaires et plusieurs crédits bancaires. Une SAS (Société par Actions Simplifiées) est la gestionnaire unique du projet. À suivre... ■ Julie Fontana

Toutes les activités du programme : minimes.space/le-projet/

MISTRAL

Mission verdure

Ce mercredi 25 janvier, un Chantier Ouvert au Public s'est tenu dans le quartier Mistral pour créer un espace boisé au pied du mur récemment édifié entre le secteur et l'autoroute. Habitant-es et enfants du quartier ont participé à la plantation de 1 150 jeunes plants d'arbres et arbustes.

Variétés de chênes, tilleuls, frênes, pins sylvestres, viornes, argousiers... L'idée de ce chantier participatif est de donner naissance à une forêt naturelle composée de dix-neuf espèces différentes, locales et indigènes. Quelques essences méditerranéennes composent le tableau, en anticipant un climat de plus en plus sec. « Nous plantons ici sur un terrain appartenant à la Ville, dans la continuité de ce qui a été fait alentour, avec le talus planté massivement l'année dernière, la Prairie... », contextualise Gilles Namur, adjoint aux Espaces publics, à la Nature en ville, aux Mobilités, à la Biodiversité et à la Fraîcheur. Au préalable, la terre a été retournée par l'équipe du service Espaces verts sur vingt centimètres avec un mélange de compost, ce qui évite l'utilisation d'engrais. Une couche de copeaux de bois issus de l'élagage de la végétation grenobloise recouvre l'ensemble, conservant ainsi la fraîcheur du sol. « Si on veut végétaliser de plus en plus, il faut apprendre à minimiser les interventions et les coûts; apprendre à faire plus simplement, c'est possible », précisent les membres de l'équipe. De nombreux acteurs et structures du quartier sont venus prêter main forte sur ce chantier, avec des enfants. Et maintenant... patience pour la pousse! ■ Julie Fontana



© Jean-Sébastien Faure

Les petits plants en racines nues ont été fournis par la pépinière Daniel Soupe à Châtillon-sur-Chalaronne.



© KALIMBA

SECTEUR 4

Rendez-vous « Nulle part et partout » !

La danseuse Myriam Gourfink de la Cie Loldanse propose un cycle d'ateliers de danse ouvert à toutes et à tous au Pacifique. Pendant cinq week-ends de mars et d'avril, le Centre National Chorégraphique nous invite à danser nos gestes quotidiens habituels. Restitution le 1^{er} avril.

Le projet se nomme « Nulle part et partout ». Il consiste à explorer notre gestuelle quotidienne et créer à partir de celle-ci une performance dansée. Accompagnée par Myriam Gourfink, cette aventure collective se déroulera dans le Studio nord du Pacifique, en cette première partie de printemps.

Danseuses et danseurs amateurs, personnes non familières du mouvement... tout le monde peut participer, dès 15 ans. « Les gestes qui soutiennent et accompagnent notre parole sont propres à chacun. Il m'a paru intéressant d'utiliser cette langue dont on a peu conscience,

et qui est une langue gestuelle singulière. On n'a pas tous la même manière de faire un clin d'œil, de mettre ses doigts sur sa joue, de gratter la tête... Conscientiser ces gestes et les ralentir donne un côté plus ornemental que nous allons explorer ensemble... », raconte la chorégraphe. Ce cycle d'ateliers est gratuit et donnera lieu à une représentation le samedi 1er avril à 18 h 30 au Pacifique. ■ JF

📍 Dans la limite des places disponibles. lepacifique-grenoble.com - 30, chemin des Alpes - 04 76 46 33 88. Inscription obligatoire : marion@lepacifique-grenoble.com

CENTRE-VILLE

In medias veritas

L'association des PEEP (Parents d'élèves de l'enseignement public) propose un cycle d'éducation aux médias en ses locaux, à partir de 11 ou 13 ans, dans le cadre de son soutien à la parentalité. Six ateliers sont animés par la Fabrique Média, collectif de professionnels des médias, pour décrypter l'information par la pratique. L'intérêt de ces temps d'échanges est d'affûter sa capacité de discernement par rapport aux informations que nous recevons au quotidien, que ce soit par la presse, les réseaux sociaux, Youtube, etc. Ces ateliers sont gratuits pour les adhérent-es de la PEEP (30 € pour les non-adhérent-es). ■ JF

📍 peep-grenoble.com - Maison de la PEEP: 5, ch. du Couvent



ALMA - TRÈS-CLOÎTRES

© Thomas Vigianno

Partition sonore au théâtre Sainte-Marie-d'en-Bas

Le Centre International des Musiques Nomades (CIMN) investit le théâtre Sainte-Marie-d'en-Bas depuis l'été 2019. Dans cette ancienne chapelle à l'acoustique singulière, résonnent chaque semaine les notes musicales d'artistes en résidence ou en concert... Autre écho que propose l'équipe du lieu : une volonté d'ouverture vers l'extérieur, avec des temps forts tous publics.

Depuis cet automne, Joséphine Grollemund et Pierre-Henri Frappat sont à la direction du Centre International des Musiques Nomades (CIMN). Cette structure organisatrice du festival Détours de Babel est aussi gestionnaire du théâtre Sainte-Marie-d'en-Bas depuis plus de trois ans, au titre d'un conventionnement avec la Ville. Ici, c'est l'essence même du festival qui infuse ; à savoir, le soutien à la création musicale, ciblée sur les musiques nouvelles, du monde et le jazz. « Notre envie est de transmettre au plus grand nombre ces musiques et de participer au travail d'évolution de leur répertoire, énonce Joséphine Grollemund. Leur mode d'apprentissage aussi est intéressant. En général, ces musiques passent par deux outils peu utilisés en Occident, que sont l'improvisation et la transmission orale, et qui néces-

sitent la prise de risque, la capacité à oser s'exprimer... C'est émancipateur, au-delà de la musique. »

Ateliers radio et jeunesse au micro

Les actions culturelles vers tout public, et en particulier la jeunesse, sont une des intentions fortes du projet du CIMN au théâtre Sainte-Marie-d'en-Bas. Visites du théâtre, ateliers de pratique d'un instrument, chantiers jeune... Le projet d'une émission de radio est en cours de réalisation par l'artiste musicien et conteur Rémi Salas avec huit adolescents de la MJC des Allobroges. L'émission sera enregistrée en direct le 5 mai sur la scène du théâtre, avec la station de radio New's FM. ■ Julie Fontana

📞 **Contact : 38, rue Très-Cloîtres - 09 67 49 51 37 - musiques-nomades.fr**

MALHERBE - TEISSEIRE

Palabres de quartier

Dans le cadre de la réécriture du projet social de la Maison des Habitant-es (MdH) Teisseire-Malherbe, agent-es et habitant-es ont travaillé ensemble à l'ouverture de la Salle à palabres. Inauguré fin janvier, le lieu, situé à l'étage, dans le prolongement de la Solidarithèque, prend place dans l'ancien bureau gynécologique du Planning familial, localisé aujourd'hui à la MdH Abbaye. Il est désormais converti en un espace convivial et chaleureux qui permet aux habitant-es de siroter un café, d'échanger ou simplement se poser aux horaires d'ouverture de la MdH. Des ateliers autour des langues, des temps philo ou des permanences de professionnels y seront notamment organisés. Marie-Claude, présidente du comité d'animation Teisseire-Malherbe, et les autres membres du groupe y organisent les petits-déjeuners du jeudi. « Cette salle est importante car elle fait sortir de chez elles des personnes qui sont seules. Elle est ouverte toute la journée, on entre, on sort. Elle permet de se retrouver et de partager ! » ■ Auriane Poillet

📍 **Plus d'infos : Maison des Habitant-es Teisseire-Malherbe : 110, avenue Jean-Perrot - 04 76 25 49 63**



© Alain Fischer

télex



© Alain Fischer

SECTEUR 6

Plus de 3000 m² de **nouveaux** locaux économiques

La Zone d'Activités des Peupliers, située à la jonction des quartiers de La Villeneuve, du Village Olympique et de Vigny-Musset, comptera bientôt plus de 3000 m² supplémentaires réhabilités pour les entreprises, et en particulier les artisans.

Une rénovation thermique des façades et des toitures a été réalisée, contribuant à l'amélioration des performances énergétiques. Composé d'un hôtel d'activités, de locaux artisanaux indépendants et d'un nouveau bâtiment pour traiteur d'entreprise, ce nouveau site a pour vocation de développer l'attractivité du secteur ainsi que le potentiel économique, notamment artisanal. La réhabilitation de la ZA des Peupliers intervient dans le cadre du renouvellement urbain des deux Villeneuve de Grenoble et d'Échirolles et devrait être achevée au premier trimestre 2023. Les premiers locataires devraient quant à eux s'installer à partir du mois d'avril. Ils bénéficieront d'une politique locative souple et adaptée. Pour ce projet, Grenoble-Alpes Métropole a obtenu des financements de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), de l'État avec le Fonds Friches et la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de la Région Rhône-Alpes avec le Contrat de plan Etat-région (CPER). La Ville de Grenoble a financé la réhabilitation extérieure

des locaux lui appartenant, lesquels hébergent le théâtre des peupliers et le service des espaces verts de la Ville. ■ Auriane Poillet

📍 La Métropole est le propriétaire-bailleur des locaux économiques et assure la commercialisation et l'animation du lieu - grenoblealpesmetropole.fr. Contact : Marie Cognard, Direction du développement économique - 07 87 33 01 16

Un chantier à vocation sociale

Dans le cadre de cette réhabilitation, 2110 heures de travail ont été attribuées à des personnes rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail et habitant pour la plupart dans un quartier de la politique de la Ville. 11 personnes en insertion professionnelle ont ainsi participé à ce chantier au travers des différents métiers du bâtiment. La Régie de quartier Villeneuve Village Olympique est intervenue sur le nettoyage de la base de vie.

Quelle place pour le vélo ?

La Métropole de Grenoble étudie le prolongement de la piste cyclable Chronovélo du cours Jean-Jaurès à Fontaine, en passant par le quartier Berriat-Europole. L'axe n° 1 devrait permettre, à terme, de traverser toute l'agglomération d'est en ouest à vélo, en sécurité. Une démarche de concertation avec les habitants, les commerçants et les usagers a été lancée. Elle se poursuit jusqu'en mai.

📍 Pour participer : metropoleparticipative.fr

Rue végétale

La Place aux enfants de l'école Anthoard est la première rue piétonnisée à avoir été finalisée. 100 m² de surface ont été désimperméabilisés. Des arbres ont été plantés. 70 m² de massifs végétalisés, des bornes fontaines ainsi que des arceaux à vélo ont été installés.



© Auriane Poillet

MALHERBE

Vertes classes

Depuis quelque temps, les élèves des quatre classes de l'école maternelle Malherbe délaissent leurs chaises une à deux heures par semaine pour enfiler leurs manteaux. Accompagnés par leurs institutrices et quelques parents, ils et elles traversent le nouvel espace piéton de la Place(s) aux enfants de la rue Pascal pour rejoindre le talus du parc La Bruyère. Tous les mercredis ou les vendredis matin, les enfants pratiquent « l'école du dehors ».

« En général, je pars d'un album jeunesse ou d'une légende pour faire le lien avec ce que l'on est en train d'étudier en classe, comme on l'a fait pour l'Océanie ou les grands lacs américains », explique Béatrice Olympieff, l'une des institutrices impliquées. Le projet qu'elles mènent est lauréat du Coup de pouce vert Éducation, attribué dans le cadre de Grenoble Capitale verte de l'Europe 2022. Il vise à aborder le programme scolaire et les fondamentaux (lire, écrire, compter) d'une façon différente. « Les relations humaines ne sont pas les mêmes dans un espace naturel et dans un espace clos,

poursuit-elle. Pour certains élèves, qui n'aiment pas être contraints, l'école, c'est plus une obligation. Aborder cet apprentissage dans la nature, avec une impression de liberté, ça devient un plaisir. Cela fait du bien aux enfants qui sont en difficulté et tous s'approprient un peu la nature. »

Sensibiliser les enfants

Entre nature et scolarité, dedans et dehors, la manière de faire classe se transforme pour tisser des liens avec les animaux que les enfants peuvent rencontrer (comme les écureuils du quartier) et travailler avec la matière disponible,

comme des branches ou des cailloux. « J'ai grandi dans un monde différent où la nature faisait partie de ma vie. La connaître est pour moi une évidence. L'idée est de leur faire apprendre des choses sur la nature, sur l'humain et à faire société. C'est vraiment l'âge pour les sensibiliser à la protection de ce qui nous nourrit et ce qui nous fait respirer. » L'année prochaine, c'est avec enthousiasme que Béatrice Olympieff rejoindra l'école Gérard-Philippe (qui dépend de l'école Malherbe) où elle espère continuer à développer ce type de pédagogie, au grand air. ■ Auriane Poillet



© Auriane Poillet

SECTEUR 4

L'école **Anne-Sylvestre**, futur lieu de vie du quartier **Flaubert**

Elle fera sa rentrée en septembre 2024 dans le quartier **Flaubert**. Avec un programme en deux axes : une performance énergétique exemplaire et l'ouverture sur le quartier en dehors des heures d'enseignement.

D'une capacité de 16 classes (10 élémentaires et 6 maternelles), l'école accueillera les enfants actuels et futurs du quartier **Flaubert** et allégera certaines écoles alentour. Le groupe scolaire abritera un restaurant, un patio végétalisé, deux cours de récréation, une salle polyvalente ainsi que des bureaux. Les cours de récréation ont fait l'objet d'une réflexion spécifique, avec une diversité des jeux : calmes ou actifs, individuels ou collectifs. Ils seront installés à différents endroits pour éviter les conflits de terrain entre les enfants. Certains espaces sont prévus pour être ouverts aux habitant-es et associations du secteur : les cours et la salle polyvalente, et un centre de loisirs de 200 m².

Le nom de l'école voté par les enfants

Le nom « Anne-Sylvestre » a été choisi par les enfants en périscolaire des écoles Sidi-Brahim, Ferdinand-Buisson, Alphonse-Daudet et Malherbe, en septembre 2022. « *La Ville de Grenoble a le principe d'honorer les femmes, car beaucoup ont fait des choses exceptionnelles et ne sont pas mises en avant. Comme nous sommes dans la ZAC Flaubert, nous sommes allés dans la littérature, avec des autrices de littérature enfantine* », raconte Christine Garnier, adjointe aux écoles. Les écoliers et écolières de CE2, CM1 et CM2 ont ainsi découvert Andrée Chedid, Anne Sylvestre et Johanna Spyri, puis ont voté avec de vraies urnes mises à disposition par le service élection de la mairie. Les votes ont été concordants dans les quatre écoles, en faveur de l'auteur-compositrice-interprète. ■ Julie Fontana

CENTRE-VILLE

30 vernissages en une soirée ? Feu !

Le Parcours des Arts cheminera à nouveau cette année à travers les 30 ateliers et galeries d'art et d'artisanat des quartiers **Antiquaires, Mutualité, Très-Cloîtres, Brocherie et Saint-Laurent**. Pour cette 3^{ème} édition, chaque lieu invite un-e artiste à exposer, du 30 mars au 2 avril.

60 artistes seront à (re) découvrir lors de ce week-end aux notes créatives, théâtrales et musicales : les 30 artisans et créateurs qui font partie du groupement Symp'Art, à l'origine de ce projet de parcours, et leur invité respectif. « *C'est important pour nous de proposer aussi un renouvellement d'artistes, avec une diversité exclusive à ce week-end* », précise Cécile Bergey, peintre et membre de l'association. Le vendredi 30 mars à 18h, chacune des 30 boutiques proposera son propre vernissage. Puis, les 1^{er} et 2 avril, la traversée débutera à 14 h 30 à pied, suivant un itinéraire qui passera par les 30 espaces. Un maître de cérémonie dirigera le groupe de visiteurs et visiteuses, avec des textes de théâtre et poétiques faisant écho aux lieux. Le samedi, les Barbarins Fourchus accompagneront en musique la déambulation, avec trompettes et accordéons. Le trio féminin les Têtes de Linettes chantera a cappella tout au long de la visite dominicale. Des animations seront à découvrir sur les places Edmond-Arnaud et Raymond-Perinetti, et rue Saint-Laurent... ■ Julie Fontana

parcours-des-arts-grenoble.com



© Auriane Poillet



Secteur 4

Exposition consacrée au loup, bibliothèque Alliance. 12 janvier 2023



© Sylvain Frappat

Village Olympique

Espace cultures Petite enfance, dans l'ancienne bibliothèque Prémol 25 janvier 2023



© Jean-Sébastien Faure

© Auriane Poillet



Teisseire - Malherbe

Nouvelle Place(s) aux enfants devant l'école Malherbe. 3 février 2023





© Alain Fischer

© Auriane Poillet

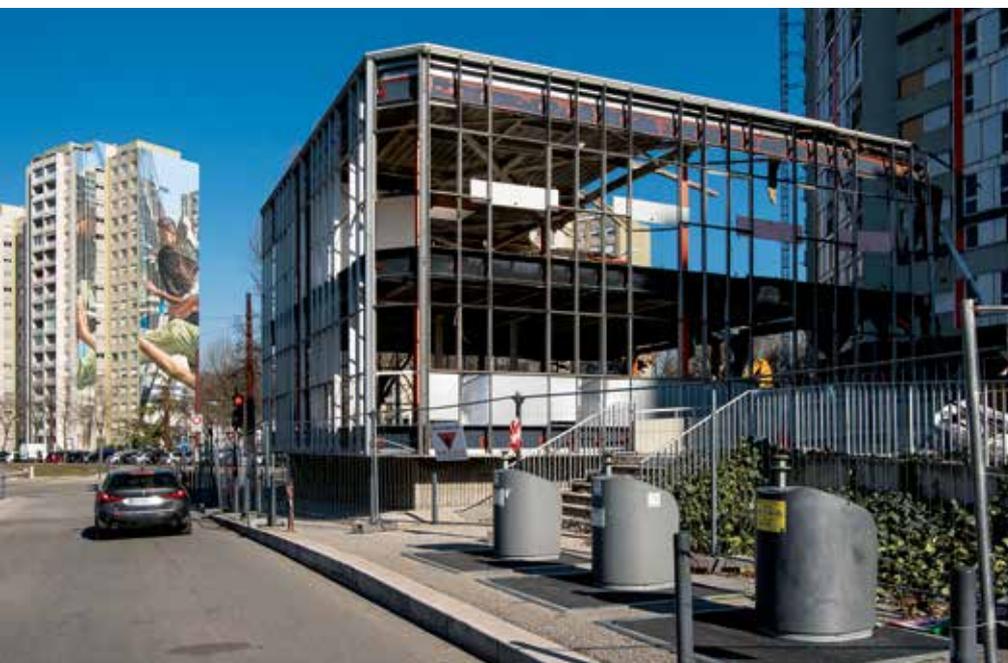
Presqu'île

Construction du Xylo, premier bâtiment de bureaux en bois, dans le quartier Cambridge. **2 février 2023**



Parc Paul-Mistral

Opération sauvetage du hêtre pleureur, rongé par un champignon (Amadouvier). Consolidation des branchages et mise en sécurité. **30 janvier 2023**



© Alain Fischer

La Villeneuve

Déconstruction de l'ancien bâtiment du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour créer un nouvel accès vers le parc Jean-Verlhac. **11 février 2023**



Groupe « Grenoble en commun »

Margot BELAIR, Antoine BACK

Bouclier social et climatique : Grenoble s'engage pour protéger et accompagner les Grenoblois-es

Dans un contexte d'inflation et de soutien de plus en plus limité par l'État, la Ville de Grenoble prend une décision forte : la part communale de la taxe foncière va augmenter de 25 %, dégageant ainsi 44 M€.

Une partie servira à faire face à l'inflation, à la flambée des coûts de l'énergie, ou encore à la hausse du point d'indice des agent-es décidée par l'État et non compensée par lui. L'autre partie financera un « bouclier social et climatique », pour accompagner les Grenoblois-es les plus impactés-es par les crises tout en investissant pour l'avenir. En voici les mesures principales :

Logement : Accompagnement des propriétaires-occupant-es les moins aisés-es avec le CCAS, augmentation du plafond d'éligibilité aux Aides Sociales Facultatives (9 € à 10 € de « reste à vivre » quotidien) et du nombre de ménages accompagnés dans la lutte contre la précarité énergétique, expérimentation d'un quartier 0 Exclusion énergétique dès 2024, aides aux bailleurs sociaux pour la réhabilitation thermique de leurs logements.

Mobilités : Investissement de 2 M€ par an pour réduire le coût des mobilités pour les personnes les moins aisées et les plus impactées par la ZFE, avec une mesure de gratuité des transports en commun et la création d'une école du vélo.

Alimentation : Tarification sociale renforcée à la cantine, expérimentation d'une Sécurité Sociale Alimentaire afin de garantir le droit à une alimentation saine pour tous-tes.

Émancipation et solidarité : Gratuité des musées, tarification solidaire du Conservatoire renforcée, gratuité des fournitures scolaires, soutien accru aux associations d'aide aux jeunes isolés-es.

Santé : Augmentation des subventions envers les acteur-rices de la santé, mise à disposition d'un local pour l'installation d'un centre de santé pédiatrique, mise en œuvre d'une mutuelle communale.

Nous avons conscience que la contribution à l'effort collectif ainsi demandée aux propriétaires Grenoblois-es est importante. Elle sera mise au service de la solidarité et d'un service public plus fort.

Site : grenobleencommun.fr
Contact : contact.gec@grenoble.fr



Groupe « Nouvel Air, socialistes et apparentés »

Cécile CENATIEMPO, Romain GENTIL, Hassen BOUZEGHOUB

Augmentation des impôts locaux par Éric Piolle

Après 8 ans de gestion budgétaire erratique, voici venu le temps de l'augmentation de 25 % des impôts, aussi brutale qu'injuste, en contradiction avec les engagements de campagne pris par Éric Piolle lui-même en 2020.

Avec près de 50 millions d'euros de recettes supplémentaires, on aurait pu s'attendre à des annonces majeures pour la qualité de vie des Grenobloises et des Grenoblois. Il n'en est rien.

Pas de politique publique nouvelle et ambitieuse, la hausse des impôts servant à absorber le coût de l'inflation et à mettre en œuvre ce qui avait été promis en 2020 et devait donc être réalisé sans augmentation de la fiscalité.

Pas de grand plan d'investissement pour préparer l'avenir, mais une augmentation de la fiscalité qui permet de financer les projets déjà lancés, qui auraient sinon dû être décalés ou mis à l'arrêt.

Pas non plus d'action en faveur du désendettement de la ville, dont la dette va au contraire s'accroître dans les prochaines années.

Cette hausse des impôts va par contre fragiliser la santé des bailleurs sociaux, qui vont être prélevés de plus de 2 millions d'euros, et par conséquent la qualité du service rendu aux locataires. La situation dans laquelle se trouve notre ville sonne comme un cruel constat d'échec des politiques menées par les majorités successives d'Éric Piolle depuis 2014. Recours massif à l'emprunt, plan d'austérité en direction des services publics et des associations, politique malthusienne en matière de construction, vente des bijoux de famille (comme Grenoble Habitat), baisse des budgets d'investissement... Une ville qui investit moins obère ses capacités d'action futures... Voilà : nous y sommes !

La majorité municipale est aujourd'hui comptable de ses errements passés. Elle sera demain responsable de l'impact de ses décisions fiscales dans un contexte de fragilité pour nombre de nos concitoyens ! Pour notre part, vous pouvez compter sur notre engagement sans faille pour défendre les intérêts de notre ville, pour œuvrer à son développement et pour protéger les plus fragiles.

Pour nous contacter : groupe.nasa@grenoble.fr

“ Un espace de libre expression égal pour chaque groupe (équivalent à 2000 caractères) et + sur grenoble.fr ”



Groupe « Société Civile, Divers Droite et Centre »

Alain CARIGNON, Nathalie BÉRANGER, Brigitte BOER, Chérif BOUTAFA, Nicolas PINEL, Dominique SPINI

+ 25 % D'IMPÔTS : LA TRAHISON D'ÉRIC PIOLLE

Avec sa volonté d'augmenter la taxe foncière de + 25%, + 32% avec la revalorisation des bases, Éric Piolle trahit son engagement de campagne de ne pas augmenter les impôts. Et ce sans avoir consulté les Grenoblois.

C'est la double peine pour les Grenoblois qui subissent déjà l'inflation, particulièrement les plus modestes. Et les propriétaires seront encore davantage pénalisés, alors qu'ils subissent déjà une très faible valeur de l'immobilier par rapport aux autres villes, et pour certains ont vu leur bien se dévaluer considérablement en raison de l'évolution de certains quartiers.

Le contexte national n'est pas une excuse, car nous devenons la première des grandes villes pour l'impôt, la seule à proposer une hausse aussi importante. Cette hausse ne vise pas à investir, puisqu'un très faible montant sera consacré à l'investissement : elle vise à boucler péniblement un budget handicapé par 9 ans de gestion, et ce alors que la dette n'a jamais été aussi élevée et qu'Éric Piolle brade les actions de la ville dans nos bijoux de famille (GEG, Grenoble Habitat, Compagnie de Chauffage) pour dégager 75 millions d'euros de recettes !

Cette augmentation est d'autant plus contestable qu'il existe des alternatives. Moins de 3 ans après les élections municipales, le programme que nous avons proposé aux Grenoblois devient plus urgent encore : maîtrise des dépenses de fonctionnement (la chambre régionale des comptes pointe le coût de la masse salariale depuis 2018), économies des projets dispendieux (achat de locaux hors de prix, rénovation de sièges à grands frais), mutualisation de moyens avec la Métropole, recours aux délégations de service public pour les équipements coûteux que nous ne parvenons plus à entretenir...

Nous n'hésiterons pas à poursuivre la bataille contre cette hausse sur le terrain judiciaire, à l'instar de ce que nous avons entrepris pour le burkini.

Nous sommes à votre disposition :
0476763484 / societecivile38@gmail.com



Groupe « Nouveau Regard »

Émilie CHALAS et Delphine BENSE

À Grenoble, le nouvel ordre de la police politique.

Pour son second mandat, Éric Piolle ne se cache plus de faire de la police politique et de nombreux Grenoblois ont subi ces dérives idéologiques.

TERMINÉ pour La Papothèque, dont l'objectif n° 1 est le lien social intergénérationnel. ACTIS, propriétaire du lieu, a voulu expulser l'association sans aucun geste d'Élisa Martin alors 1re adjointe et présidente d'ACTIS... C'est la Métropole qui les a sauvés en reprenant le bail à son compte.

EN OFF : La Papothèque recevait probablement trop les oppositions...

TERMINÉ pour l'association le Plateau qui s'occupait des jeunes du quartier Mistral. La ville n'a pas renouvelé la convention qui existait pourtant depuis 2006 pour « porter un nouveau projet »

EN OFF : le directeur est un élu d'opposition...

TERMINÉ pour le restaurant du musée de Grenoble, le 5, fermé par la ville pour travaux pendant des mois le poussant à la fermeture.

EN OFF : Son gérant dénonçait régulièrement les actions du maire et de la majorité...

TERMINÉ pour le CLUQ, comité de liaison des unions de quartier regroupant les 22 UQ depuis... 1961. La majorité a décidé de ne plus lui verser sa subvention annuelle.

EN OFF : plusieurs membres du CLUQ figuraient sur la liste Nouveau Regard aux dernières élections municipales.

TERMINÉ pour certains élus de la majorité qui ont perdu leur délégation à la suite de la réorganisation du conseil municipal.

EN OFF : une valse des adjoints due à leur prise de position contre l'autorisation du burkini dans les piscines municipales.

Lors de ses vœux, le maire a affirmé que la « majorité grenobloise était l'ordre et que le gouvernement était le désordre ». Son bilan après 9 ans de mandat prouve le contraire. Le constat est plutôt celui d'un nouvel ordre de la police politique, idéologique et punitif. Il est également revenu sur ses affirmations de campagne 2020 selon lesquelles il s'engageait à ne pas augmenter les impôts.

Police politique et mensonge, voilà tous les poncifs de la manipulation et du cynisme politique !

contact@nouveuregard-grenoble.fr
https://nouveuregard-grenoble.fr



Groupe « L'avenir ensemble en confiance »

Hosny BEN REDJEB et Olivier SIX

Non ! à l'augmentation de 25 % de la Taxe Foncière

Un référendum sur la fiscalité locale est incontournable !

Injustifiée et scandaleuse, cette augmentation de la TF décidée par la majorité municipale ne servira ni à améliorer le quotidien des Grenoblois ni à préparer l'avenir de Grenoble.

Son seul but est de solutionner le désastre budgétaire créé par sa politique et ses choix insensés, quitte à piller les revenus des Grenoblois qu'ils soient propriétaires ou locataires, ces derniers étant aussi impactés par des hausses de loyer au moment du renouvellement ou changement de bail.

Alors que toutes les autres métropoles subissent les mêmes contraintes (coût de l'énergie, inflation) aucune n'augmente la TF de cette façon parce qu'elles sont toutes dans une bien meilleure situation budgétaire. C'est une évidence, elles n'ont pas eu à subir les mêmes politiques.

Dans sa fuite en avant, la majorité n'hésite pas à accroître massivement la dette et à poursuivre la vente du patrimoine des Grenoblois (Grenoble Habitat, Compagnie de chauffage après avoir déjà cédé Alpeexpo, Minattec et GEG).

Ce budget doit être revu totalement pour diminuer les dépenses au lieu de les augmenter et pour ne pas pénaliser plus encore les Grenoblois déjà touchés par la situation économique actuelle.

Notre groupe exige qu'un débat public et qu'un référendum local soient proposés aux Grenoblois pour qu'ils se prononcent sur la fiscalité locale et le budget 2023.

Un changement de cap est plus que jamais indispensable pour revenir à une gestion réaliste et honnête, excluant le dogmatisme et le dirigisme.

Notre Groupe poursuivra avec tous les Grenoblois et les Grenobloises la construction d'un nouveau projet à même de relever les défis à venir et de se réorienter vers des solutions pour une croissance durable et qualitative permettant des politiques sociales et écologiques et ouvrant vers des perspectives de dynamisation ambitieuses pour « Grenoble 2030 ».

Pour nous contacter :
avenir.ensemble@grenoble.fr/07 86 38 52 32



© Musée de Grenoble / Jean-Luc Lacroix

ANIMATIONS

Coup de jeune !

Le musée de Grenoble accueille régulièrement les enfants et les ados autour des expos temporaires ou des collections permanentes.

Toute l'année, des ateliers créatifs adaptés à l'âge des enfants sont organisés. En lien avec l'expo *De la Nature*, plusieurs rendez-vous baptisés « Graines d'artistes » proposent de se familiariser avec les œuvres grâce à des jeux ou des énigmes, puis de confectionner un « talisman magique » à partir de galets et de végétaux. Une terrasse aménagée avec des jardinières permet aussi de réaliser des plantations. D'autres ateliers, « *Couleurs en mouvement* » (6-7 ans) ou « *Rendez-vous à Giverny* » (8-11 ans), sont au programme ce printemps.

Pendant les vacances, les visites en famille accueillent parents et enfants en petits groupes pour des parcours ludiques autour des cinq sens, du portrait, des animaux...

Et pour les ados, le musée propose les visites « *Free style* ». Le principe : venir en solo ou entre ami-es (sans les profs ni les parents...), explorer un thème en allant de salle en salle, s'arrêter autour d'œuvres qui questionnent ou interpellent et en parler en toute liberté. Prochain rendez-vous le 18 mars avec « *Petits secrets des grands tableaux* » pour découvrir des anecdotes historiques et tout ce qu'on ne raconte pas d'habitude autour des tableaux... ■ AB

📍 Gratuit sur réservation : 04 76 63 44 47 - museedegrenoble.fr

EVENEMENT

Carrefour musical

Musiques du monde, jazz et musiques nouvelles sont à l'honneur du 14 mars au 10 avril avec les Détours de Babel qui accueillent 230 artistes venus du monde entier.

Arrivés en octobre 2022 à la direction du CIMN (Centre International des Musiques Nomades) qui organise le festival, Joséphine Grollemund et Pierre-Henri Frappat nous promettent « *une édition de transition qui conserve les points forts : croiser les esthétiques en privilégiant création, découverte et plaisir partagé, tout en intégrant des nouveautés qui préfigurent l'évolution des prochaines années* ».

Parmi la centaine de rendez-vous à l'affiche, on retrouve les incontournables brunchs du dimanche quartier Alma/Très-Cloîtres, à Fort Barraux mais aussi pour la première fois au parc Bachelard, tandis qu'un week-end « De Bas en Haut » propose de naviguer entre le Musée dauphinois et le Théâtre Sainte-Marie-d'en-Bas.

De nouveaux formats voient le jour pour toucher d'autres publics, comme Babel Solo, moments intimistes autour d'une œuvre inédite, Babelino, spectacles

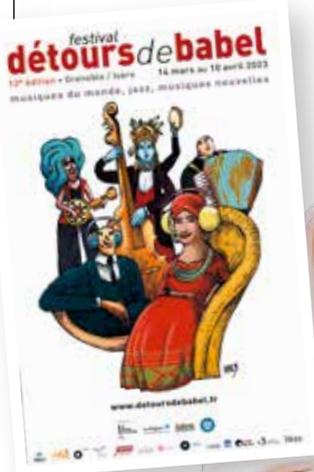
dédiés aux plus jeunes (y compris les tout-petits !), ou encore Babel Kawa, café-rencontre le lundi matin pour découvrir le programme de la semaine.

Sonorités de l'exil

Le festival met en avant la création, avec une quinzaine de concerts donnés par « *de jeunes artistes qu'on accompagne et qui ont une identité très forte* ». On découvre aussi cette année « *beaucoup de musiques portées par des diasporas, qui montrent comment l'exil a pu donner naissance à de nouvelles sonorités...* » Par exemple *Bengue*, qui tisse des liens entre jazz et musique africaine, ou *Kaldun*, une composition métissée inspirée des musiques traditionnelles kanak, des rythmes berbères et des chants révolutionnaires du XIX^e siècle à Paris. ■

Annabel Brot

📅 Du 14 mars au 10 avril. Infos : detoursdebabel.fr



La chanteuse-danseuse-conteuse sud-africaine Pilani Bubu.



© Carlos Frazao



FESTIVAL

Ciné voyageur

Zoom sur la culture ibérique et latino du 28 mars au 9 avril.

Ojo Loco se caractérise par « une programmation paritaire, exigeante vis-à-vis de la qualité esthétique et ouverte à tous les styles: fiction, documentaire et court-métrage », souligne Antoine Pétrequin, membre de l'association Fasolatino qui organise le festival.

Programmant des films récents, souvent en avant-première, cette 11^e édition fait le lien avec l'actualité, avec par exemple une des rares réalisations féminines au Nicaragua, *La Hija des Todas las Rabias* de Laura Baumeister, un film très engagé qui dénonce la pollution industrielle. Plusieurs films traitent des cinquante ans du coup d'État de Pinochet comme *Chili 1976*, où Manuela Martelli dresse un état des lieux trois ans après les événements et nous replonge au cœur de la dictature. Avec près de 70 projections au Méliès, au cinéma Juliet-Berto et à Mon Ciné, le festival s'adresse à tous et toutes avec une soirée courts-métrages résolument familiale, une Nuit Blanche exhumant quelques pépites méconnues, une compétition pour décerner trois prix grand public, des rencontres avec les réalisateurs-trices... ■

Annabel Brot
ojoloco-grenoble.com

RECETTE LOCALE

Création aux p'tits oignons

Mitonné par Grégory Faive, Si vous voulez bien passer à table ? conjugue théâtre et cuisine pour nous faire vivre un moment... spectaculaire !

Depuis 2006, la compagnie grenobloise Le Chat du Désert nous sert un théâtre savoureux et délicieusement pimenté qui explore notre rapport à l'autre sur un mode intimiste et jubilatoire.

Pour imaginer ce nouveau spectacle, le metteur en scène Grégory Faive s'est inspiré de ses souvenirs d'enfance. « Je viens d'une famille de cuisiniers, de restaurateurs, d'hôteliers... Tout ça m'a nourri et je vois beaucoup de points communs entre le théâtre et la cuisine, de l'effervescence de la préparation au partage du repas ! » Il a ajouté à la recette des textes signés Alexandre Dumas, La Fontaine, Brillat-Savarin ou Escoffier, des citations tirées de quelques films cultes et « beaucoup d'ingrédients apportés par les comédiens au fil des répétitions ». Accompagnés d'un percussionniste, ceux-ci endosseront plusieurs rôles pour nous entraîner dans une ronde culinaire au rythme effréné ! Nous propulsant entre cuisines, salles de restaurant et repas de famille, cette comédie nous promet « un méli-mélo de saynètes et tableaux, comme autant de moments du quotidien qui nous rappellent la difficulté mais aussi la joie du délicat exercice de faire ensemble ». ■ AB

MC2 du 4 au 7 avril. Tarifs : de 5 à 28 €. Infos : 04 76 00 79 00 - mc2grenoble.fr. Tournée : lechatdudesert.com



© Claire Anger



Gremag.fr



ÉVÈNEMENT

© Alain Fischer

Grenoble accueille les meilleurs archers de France

La Compagnie d'Arc du Dauphiné organise du 10 au 12 mars le championnat de France de tir à l'arc en salle sur le site de l'Alpexpo. Un événement d'envergure, préparé avec soin par l'une des associations sportives historiques de la ville.

Depuis plusieurs mois, l'équipe dirigeante et les nombreux bénévoles de la Compagnie ne ménagent pas leurs efforts, accompagnés par les collectivités locales ainsi que par la Fédération Française et le Comité régional de tir à l'arc. De la fabrication de 60 chevalets faits sur mesure pour la compétition à la restauration, tout a été préparé avec soin pour faire de l'évènement une franche réussite. « Ce sont entre 40 et 60 bénévoles selon les journées qui travaillent sur l'organisation depuis septembre, explique Enki Souillot, chargé de communication du club. Cela a avancé moins vite qu'avec des professionnels mais tout le monde a mis beaucoup de cœur à l'ouvrage pour mettre notre discipline et la ville de Grenoble en lumière. »

La crème de la discipline

Du 10 au 12 mars, l'association grenobloise fondée en 1963 – qui fête donc ses 60 ans cette année – et qui peut compter aujourd'hui sur plus de 230 licenciés de tout âge et de tout niveau, accueillera ainsi plus de 380 archères et archers adultes. Ces derniers s'affronteront pendant les trois jours de compétition lors de plusieurs épreuves, dont le championnat de France élite qui regroupe la crème de la discipline.

La Compagnie compte profiter du moment pour démocratiser la discipline aux yeux du grand public de l'agglomération. L'accès au championnat sera ainsi totalement gratuit et plusieurs séances d'initiation seront proposées à l'Alpexpo pendant la durée

de la compétition. Pour l'anecdote, des championnats du monde avaient déjà été organisés dans l'enceinte... en 1978.

Avec l'organisation de ces championnats de France, la Compagnie d'Arc du Dauphiné confirme son dynamisme et la reconstruction du club engagée ces derniers mois, avec notamment la création de plusieurs commissions et le développement d'outils numériques pour favoriser le suivi et la pratique des archers. Et les projets ne manquent pas pour ce sexagénaire plein d'avenir! ■ Frédéric Sougey

[premierecompagniegrenoble.fr/championnat-de-france/](https://www.premierecompagniegrenoble.fr/championnat-de-france/)



© Jean-Sébastien Faure

ART DU DÉPLACEMENT

Le « Parkour » ouvre ses portes

Un dimanche après-midi par mois, l'Association Grenobloise de Parkour propose une séance d'initiation à cette discipline ouverte à toutes et tous, sur les sites d'Europole ou du Musée de Grenoble.

Quand on pense « Parkour », on pense souvent « Yamakasi » et le côté tête brûlée. C'est justement pour « casser un peu ce mythe des jeunes qui font des acrobaties et sautent sur les toits » que le club grenoblois a mis en place des séances d'initiation, une fois par mois. « *L'idée est de pouvoir toucher un maximum de monde, de faire découvrir la pratique*, explique le président de l'AGP Adrien Fiette. *Nous acceptons les enfants à partir de 6 ans et on a déjà eu des personnes de plus de 60 ans.* »

Reprendre confiance

Les séances sont d'ailleurs communes, ce qui permet de créer une bonne émulation entre les différentes générations. « *Tout le monde avance à son rythme et*

finit par s'entraider. Les jeunes aussi bien que les adultes prennent conscience qu'on peut se réapproprier l'environnement différemment et à travers lui se réapproprier son corps. »

Et les appréhensions s'effacent. « *Cela permet déjà à des parents de voir que leurs enfants sont entre de bonnes mains mais aussi plus globalement à des adultes de reprendre confiance sur leur capacité à franchir des obstacles qui n'en sont finalement pas. Nos participants ont la sensation d'avoir accompli quelque chose à l'issue de ces séances d'initiation.* » ■ FS

➤ **Plus d'infos sur parkour-grenoble.fr**

Parkour du combattant ?

Parfois abrégé en PK, le parkour est une discipline sportive acrobatique qui consiste à franchir des obstacles urbains ou naturels, par des mouvements rapides et agiles, sans recours à un quelconque matériel. La discipline mêle aussi bien la course à pied que les sauts, l'escalade et les déplacements en équilibre. L'Association Grenobloise de Parkour, créée en 2006, s'adresse à des pratiquant-es, appelés traceurs et traceuses, de tous niveaux. Parfois considéré comme un sport extrême, le parkour implique une progression lente, durable et réfléchi. La devise des traceurs est d'ailleurs « être et durer ».

PAS À PAS

L'endurance du succès

Depuis une quinzaine d'années, le Grenoble Université Club Athlétisme organise deux fois par mois au parc Paul-Mistral ses « samedis du Jogging ». Un événement gratuit pour courir ou pratiquer la marche nordique, tous ensemble.

C'est devenu pour certains un rendez-vous bimensuel incontournable. Tous les quinze jours, on se retrouve à 9 h 15 au départ du parc Paul-Mistral, équipé de ses chaussures de course ou de ses bâtons de marche pour prendre part aux Samedis du Jogging, organisés par le GUC. « *On peut dire qu'on est un événement populaire, avec une petite « armada » de participants*, se réjouit Christelle Durieux, l'une des encadrantes. *Aujourd'hui, nous n'avons même plus besoin de faire de la publicité.* »

Conseils avisés inclus

Ils sont en moyenne une quarantaine à prendre part à la séance « jogging » et autant à pratiquer la marche nordique lors de chaque session. « *Un public plutôt adulte, qui a autour de 40 ans pour la course et de 60 pour la marche. On organise aussi cette dernière comme alternative car courir n'est pas possible pour tout le monde.* »

Au-delà de réunir des gens et de servir de lien social, le GUC propose ainsi un accompagnement technique. « *L'objectif était déjà d'occuper un peu cet espace du parc Paul-Mistral et ensuite de permettre aux gens qui faisaient de la pratique libre de pouvoir bénéficier de conseils avisés de techniciens. On ne court pas avec eux, on leur explique comment fractionner leur pratique. Ils y prennent rapidement goût!* » ■ Frédéric Sougey

➤ **Dates des prochains samedis du Jogging sur guc.athle.com**



© Jean-Sébastien Faure

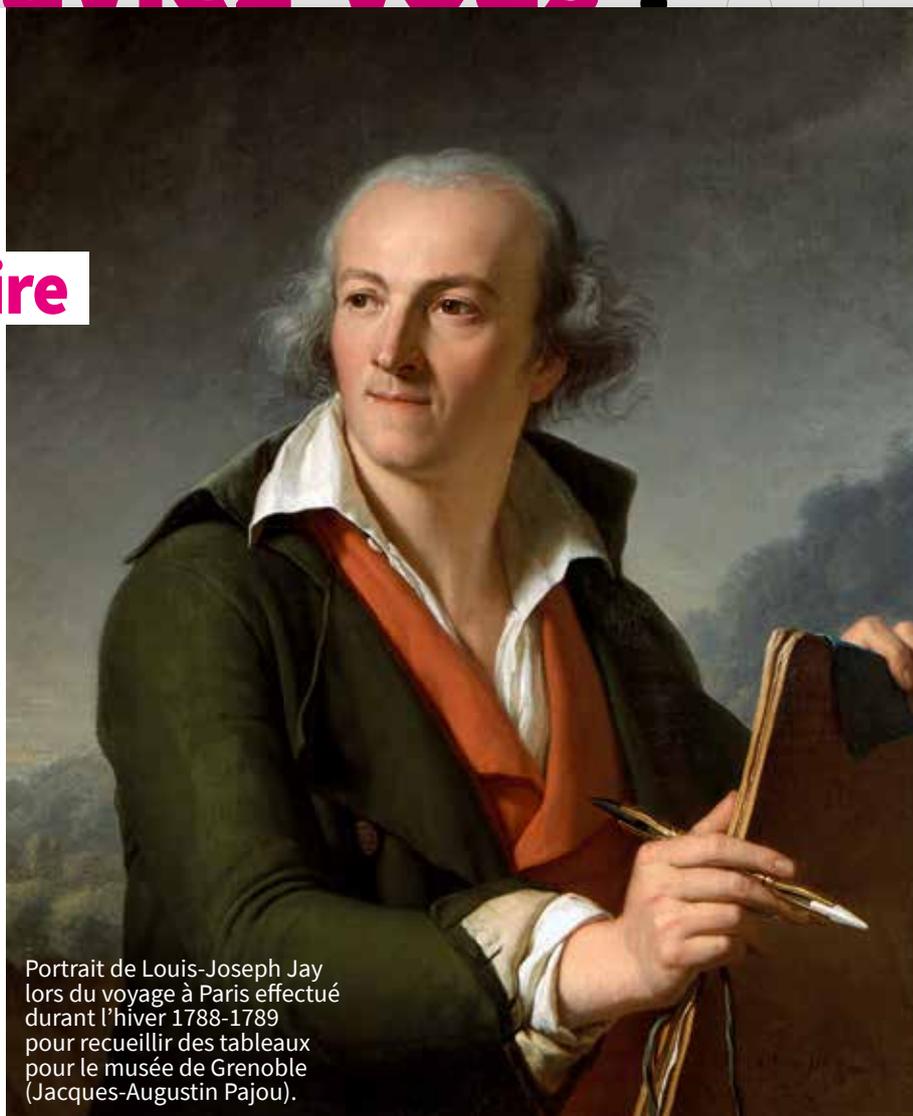
Louis-Joseph Jay Fondateur du musée de Grenoble et révolutionnaire

Professeur de dessin, artiste, premier conservateur du musée de Grenoble, Louis-Joseph Jay (1755 - 1836), jacobin, favorable à la souveraineté populaire, a le projet fou de créer un musée à Grenoble afin de conserver les œuvres et d'éduquer par l'art.

Issu d'une famille bourgeoise de Saint-Hilaire-de-la Côte (Isère), Louis-Joseph Jay a le don de l'éloquence. Artiste, il est professeur de dessin à Montpellier pendant douze ans. On ne sait rien de ses relations avec sa famille et peu de ses œuvres subsistent au musée de Grenoble. Ses convictions jacobines le ramènent en Isère en 1795 où il installe son atelier de peinture à Grenoble. Il est bien accueilli par les Grenoblois majoritairement républicains. Un an après son arrivée, il est nommé Commissaire en charge d'inventorier les objets d'art de dépôts constitués de saisies révolutionnaires. En effet, l'Assemblée constituante, ayant pris conscience de la nécessité de conserver les œuvres d'art, avait créé une commission pour inventorier les monuments et les œuvres d'art nationalisés. Il s'agissait aussi de protéger les objets qui n'avaient pas été vandalisés en les déposant dans d'anciens couvents après la confiscation des biens du clergé en 1792.

Cours de paysage

Pendant le Directoire (1795-1799), les écoles centrales, libres et laïques, ouvertes à toutes les couches de la société sont créées afin de remplacer les collèges auparavant tenus par des religieux et assurant la formation des élèves issus de la noblesse ou de la bourgeoisie. En 1796, Louis-Joseph Jay est l'un des neuf professeurs de l'École Centrale de Grenoble dont un membre du jury n'est autre que le docteur Gagnon, grand-père de Stendhal. Louis-Joseph Jay est envoyé à Paris pour rapporter à Grenoble des œuvres et des moulaques pour servir



Portrait de Louis-Joseph Jay lors du voyage à Paris effectué durant l'hiver 1788-1789 pour recueillir des tableaux pour le musée de Grenoble (Jacques-Augustin Pajou).

© Pajou Jacques-Augustin

de modèles. Puis il est envoyé en tant qu'expert auprès des commissaires du Directoire dans une Italie en guerre où le général Bonaparte libérait les peuples de l'Italie de l'emprise des Autrichiens. De ce voyage il rapporte 58 tableaux et 195 dessins pour servir sa pédagogie. Ses cours réunissent le plus grand nombre d'élèves. Il innove en proposant un cours de paysage où il engage ses élèves à travailler sur le vif. Stendhal et Champollion compteront parmi ses élèves. En 1797, soutenu par les membres du Lycée des Sciences et des Arts, une société savante, il lance deux pétitions en faveur d'un « musée idéal » et convainc les administrateurs du département.

Éviction et destitution

En 1798, le musée est créé à titre provisoire, et le citoyen Louis-Joseph Jay

nommé conservateur. Le coup d'État de Napoléon Bonaparte du 9 novembre 1799 instaure le Consulat. Malgré de nombreux obstacles, l'arrêté de création du Musée de Grenoble est approuvé en avril 1800 et Grenoble reçoit une première dotation de tableaux de l'État. Louis-Joseph Jay subira de nombreux déboires à cause des changements politiques et des guerres visant à la restauration de la monarchie, mais il travaillera sans relâche à la constitution des collections du musée. Il sera évincé de ses cours en 1807, puis en 1815, lors de la restauration, destitué de ses fonctions de conservateur par le maire ultra de Grenoble, favorable à Louis XVIII. Il terminera sa vie dans la pauvreté pour avoir toujours affirmé ses convictions politiques. ■ Anne Maheu

APPEL À PARTICIPATION

Biennale des Villes en transition & Fête des Tuiles

L'année 2023 sonne le retour de deux événements emblématiques de Grenoble :

- la Biennale des Villes en transition, qui installe son campement parc Pompidou du 8 au 11 juin.
- la Fête des Tuiles, samedi 10 juin, qui réinvestit les cours Jean-Jaurès et de la Libération et s'invite en fin de journée au parc Pompidou.

Date commune, espaces partagés, programmations et animations en résonance : la Biennale des Villes en transition et la fête des Tuiles se mêleront donc pour offrir un foisonnement de propositions et fêter ces retrouvailles dans l'espace public.

Associations, collectifs, citoyens et citoyennes, artistes, chercheuses et chercheurs, artisans : durant ces journées de rencontre et de fêtes, cultivons l'esprit de Grenoble, dessinons l'avenir !

Vous souhaitez proposer vos idées et animations pour cet événement ? Vous avez jusqu'au **lundi 20 mars 2023 midi** pour répondre à l'appel à participation.

📍 Pour connaître les conditions de participation, proposer vos initiatives et obtenir davantage d'informations, rendez-vous sur grenoble.fr



Comment fonctionne l'appel à participation ?

Pour cette édition 2023, tous les acteurs et toutes les actrices du territoire ont la possibilité de s'engager dans la Biennale des Villes en transition et la Fête des Tuiles en proposant des événements et animations.

Biennale des Villes en transition

- Vous avez déjà un événement calé sur les dates et thèmes de la Biennale des Villes en transition ? Obtenez la labellisation.
- Vous avez une idée d'activité pour la Biennale des Villes en transition 2023 ? On vous accompagne si l'idée est retenue.

- Vous souhaitez prendre place dans le village ? On vous accueille si vous êtes retenu-e.

Fête des Tuiles

- Un espace dédié à votre structure pour présenter une animation ou un projet sur les cours Jean-Jaurès et de la Libération, et/ou présenter une proposition artistique et culturelle dans le cadre de la programmation. ■ IT
- 📧 biennale-villes-transition@grenoble.fr**
📧 fetedestuilles@grenoble.fr

La Biennale des Villes en transition et la Fête des Tuiles, qu'est-ce que c'est ?

En 2022, Grenoble a été élue Capitale verte de l'Europe, un tremplin pour tout un territoire qui esquisse les nouveaux chemins du futur !

Et si, pour cette nouvelle édition de la Biennale des Villes en transition, on se retrouvait pour imaginer ensemble nos villes de demain ? Venez réfléchir, échanger, partager, expérimenter et des-

siner ensemble une ville dans laquelle on peut naître et grandir dans un environnement soutenable et juste socialement. Ateliers, conférences, rencontres et animations... vont rythmer une semaine à la découverte des initiatives autour des enjeux climatiques et sociaux.

La Fête des Tuiles sera à l'image de Grenoble : festive et pionnière. Ici, là

où a jailli l'étincelle de la Révolution française, le temps d'une journée, nous allons mettre en commun nos talents et continuer à faire Grenoble. Tout simplement nous retrouver et donner à Grenoble l'énergie d'inventer un meilleur demain ! ■



Au bout de chaque rue, un **Gre.mag**

© Auriane Poillet

Pour notre magazine, c'est le début d'une nouvelle aventure. Les Grenobloises et les Grenoblois ne le trouveront plus dans leur boîte aux lettres, mais désormais dans plusieurs centaines de points de dépôt : Maisons des Habitant-es, bibliothèques, CCAS, Office de tourisme, lieux publics, commerces de proximité... Ils seront également distribués sur la voie publique, au plus près de chez elles et de chez eux.

À la rédaction de Gre.mag, nous avons le souci d'être les plus écoresponsables possible, sur toute la chaîne de vie du magazine, fabrication, diffusion et recyclage. Or, depuis plus d'un an, nous avons dû faire face à une très forte hausse du coût du papier. Cette facture s'est alourdie par des coûts de diffusion quasiment multipliés par deux.

À cela s'est ajoutée une hausse des coûts de distribution de l'ordre de 400 % ! Imprimer votre journal à 100 000 exemplaires pour être au plus près de vous, dans votre boîte aux lettres, était financièrement devenu intenable. Alors nous nous sommes réinventés, regardant ce que d'autres villes françaises

commençaient à expérimenter, faisant face aux mêmes difficultés.

Gre.mag.fr dans votre poche

Gre.mag sera toujours près de chez vous, pas bien loin, au bout de chaque rue, en clin d'œil à Stendhal. Le journal sera aussi distribué plusieurs jours à quelques arrêts de tram, sur des marchés, dans toute la ville. Une toute petite habitude à prendre : c'est vous qui viendrez chercher l'info. Surtout, l'info viendra aussi différemment à vous, dans votre poche, sur votre bureau : notre site Internet, gremag.fr, change complètement. Allez voir, vous y trouverez des articles, des vidéos, des podcasts, des diaporamas, des agendas, de quoi grignoter chaque jour un peu l'actu de votre ville. Et nous mettons en place une newsletter hebdomadaire, un condensé léger pour l'essentiel en un coup d'œil. Prêt-es pour l'aventure ? Gre.mag vous attend au coin de la rue ! ■

NEWSLETTER

Toute l'info de Grenoble dans votre **boîte mail** !

Gre.mag profite de son changement de formule pour se développer sur le Web. Un site Internet tout neuf est mis en ligne dès ce mois de mars. Articles, diaporamas, vidéos, podcast... toute l'info concernant Grenoble est désormais accessible via une adresse unique : gremag.fr. Et pour ne rien louper de l'actualité, vous avez la possibilité de vous inscrire à notre nouvelle newsletter. Au café, à la maison, au parc... les nouvelles grenobloises arriveront forcément à vos oreilles. Pour cela, rien de plus simple : inscrivez-vous via le formulaire que vous trouverez sur gremag.fr. ■



Passeport, carte d'identité : anticipez !

Que celles et ceux qui ne se sont jamais retrouvés coincés dans un aéroport ou à une frontière pour cause de passeport périmé lèvent le doigt ! Pour faire renouveler son passeport ou sa carte d'identité, il y a un maître mot : l'anticipation.

Attention : pour ce faire, inutile de consulter des sites Internet qui proposent de vous accompagner pour réaliser ces démarches, ils font déboursier aux usagers des frais de dossier excessifs et inutiles. Deux sites à consulter en priorité : ceux de l'ANTS (ants.gouv.fr/) et de la Ville de Grenoble (grenoble.fr)

Lorsque vous connaissez vos dates de vacances, vérifiez bien la validité de vos titres et surtout prévoyez un délai suffisant entre votre départ et la demande de renouvellement.

• **Comment faire ?** Pour les passeports comme pour les cartes d'identité, il faut prendre rendez-vous.

• **Quel délai ?** Il faut compter **deux à trois mois entre l'obtention d'un rendez-vous et la délivrance du titre d'identité**. C'est variable en fonction des périodes de l'année bien sûr (la période « creuse » est entre la mi-août et mars), mais demander un passeport ou une carte d'identité fin mai pour un départ en juillet a toutes les chances d'aboutir trop tard.

• **Pourquoi ?** La Ville de Grenoble, auprès de laquelle vous faites votre demande (Hôtel de Ville ou Maison des Habitant-es) n'est qu'un intermédiaire : c'est une plateforme unique, basée à Saint-Étienne, qui s'occupe de **toutes les demandes de titres de la région Auvergne Rhône-Alpes.** ■

• **Toutes les infos sur grenoble.fr/passeport**

• **Ou téléphone accueil Hôtel de Ville de Grenoble : 04 76 76 36 36.**

quel délai ?



- Prévoir un délai de **2 à 3 mois** pour obtenir un rendez-vous en mairie. Le délai de fabrication sera annoncé lors du rendez-vous.

où ?



- **Hôtel de ville**

comment ?



- Prendre rendez-vous en ligne : **Grenoble.fr**



- Prendre rendez-vous en ligne : **Grenoble.fr**



quelles pièces ?



- Voir sur **Grenoble.fr** la liste des pièces selon les cas.



LISTE ÉLECTORALE

Vérifiez que vous êtes bien inscrit-e !

La Ville de Grenoble lance cette année un travail minutieux de mise à jour de sa liste électorale.

Pourquoi ? De nombreuses électrices et de nombreux électeurs sont en effet inscrits à une mauvaise adresse ou restent inscrits alors qu'ils et elles ont quitté la commune de Grenoble. Pour ne pas avoir de mauvaise surprise lors de la prochaine élection, vérifiez que vous êtes bien inscrit-e !

Comment savoir si vous êtes inscrit-e et à la bonne adresse ?

C'est très simple : rendez-vous sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.

Il vous faudra entrer votre nom de naissance, vos prénoms et le nom de la commune : Grenoble.

Si le message « *Nous n'avons pas réussi à vous identifier sur la liste électorale de Grenoble (38)* » apparaît, c'est que vous n'êtes pas inscrit-e !

Pour vous inscrire sur les listes électorales

Rendez-vous sur le site de la ville : www.grenoble.fr

Le chemin : Vie quotidienne – Démarches et services – Formalités administratives – Élections.



Vous êtes inscrit-e mais vous avez déménagé ?

Attention, après plusieurs retours de courriers à votre ancienne adresse, la Ville de Grenoble devra vous radier et vous ne pourrez donc pas voter aux prochaines élections.

Pensez à signaler votre changement d'adresse pour rester inscrit-e.

Pour savoir comment faire, contactez l'Hôtel de Ville, unité élection, au 04 76 76 36 36. ■



© Philippe Meauche

numéros utiles



Vie quotidienne

Mairie de Grenoble :

04 76 76 36 36
grenoble.fr

Information Personnes Âgées :

04 76 69 45 45

Déchets/tri : 0 800 50 00 27 (gratuit depuis un fixe)

Santé

Centre antipoison :

04 72 11 69 11

Pharmacie de garde : 3915

CHU de Grenoble :

04 76 76 75 75

SOS Vétérinaires :

04 76 47 66 66

SOS Médecins :

04 38 701 701
(7j/7 et 24h/24)

Déplacements

AlloTAG & INFOTRAFIC

04 38 70 38 70 (service 24/7, téléconseillers) du lundi au samedi, 8 heures à 18 h 30
tag.fr

Allo Métrovélo :

0820 22 38 38 (0,12 €/mn)

Citiz : 04 76 24 57 25

Cycle urbain : 06 31 54 54 83

Taxis grenoblois :

04 76 54 42 54

Numéros d'urgence

Police Secours : 17

SAMU : 15

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Enfants disparus : 116 000

Hébergement d'urgence : 115

Hôtel de Police :

04 76 60 40 40

Gendarmerie :

04 76 20 37 00

Secours en montagne :

04 76 22 22 22



Féru d'Histoire depuis l'enfance, Tal Bruttmann a suivi ses études à Grenoble, consacrant son mémoire de maîtrise à la traque des Juifs en Isère. « *Je me suis rendu compte qu'il existait beaucoup d'archives non exploitées sur le sujet, d'où l'intérêt d'un dépouillement minutieux et systématique de cette matière.* » Ce travail, publié chez Hachette sous le titre *La Logique des bourreaux*, constitue la première étude sur le fonctionnement de la police allemande en France.

« Répondre à une exigence de vérité et de justice. »

Des kilomètres d'archives

En 2000, Tal Bruttmann est recruté par la Ville de Grenoble pour participer à la Commission d'enquête sur la spoliation des biens juifs en Isère. Objectif : faire la lumière sur le sujet pour répondre à une exigence de vérité et de justice. Il se lance alors dans une analyse pointue, compulsant méthodiquement les archives municipales, départementales et nationales (ministère des finances, Commissariat général aux questions juives, police...) Bref « *un corpus imposant, qui représente plusieurs kilomètres de cartons, où le défi consistait à croiser des sources extrêmement variées et à examiner des documents parfois très arides !* »

En lien avec cette mission, il dispense de nombreuses formations aux enseignants du territoire et mène aussi



Tal Bruttmann

Défricheur de mémoire

Historien grenoblois spécialiste de la Shoah, Tal Bruttmann s'est consacré pendant dix ans à l'étude de la spoliation des Juifs en Isère. Un travail de mémoire pointu et exigeant, à l'image des activités de recherche et de transmission qu'il continue de mener avec rigueur et détermination.

des actions de sensibilisation en direction des jeunes puisqu'il accompagne régulièrement des classes de lycéens au camp d'Auschwitz, un « lieu compliqué et très mal connu, qui

nécessite beaucoup d'explications pour être appréhendé et compris. » Pour cet investissement de longue haleine, il a reçu en janvier 2023 le prix Louis-Blum. Décerné par le CRIF (Conseil Représentatif

des Institutions juives de France) Grenoble-Dauphiné et la Ville de Grenoble, celui-ci récompense une personnalité pour son engagement contre le racisme et l'antisémitisme.

« Auschwitz nécessite beaucoup d'explications pour être compris. »

Une Histoire à transmettre

Convaincu que « *vulgariser et apporter du savoir fait partie intégrante du métier de chercheur* », Tal Bruttmann poursuit ses activités de transmission en intervenant dans des classes, des universités... Il est membre de différents comités scientifiques (prison de Montluc à Lyon, camp de Struthof en Alsace...) où il œuvre en faveur d'une meilleure connaissance de ces lieux chargés d'Histoire, continue ses recherches en France et à l'étranger (Allemagne, Amérique latine...) où il donne régulièrement des conférences, tout en étant aussi consultant historique pour des films documentaires ou de fiction comme *Adieu Monsieur Haffmann*, réalisé par Fred Cavayé en 2021. « *Quel que soit le projet, ma posture reste la même : adopter une approche scientifique pragmatique et rigoureuse.* » Auteur d'une quinzaine d'ouvrages historiques, il vient de publier *Un Album d'Auschwitz* : une étude consacrée aux photographies faites par les nazis de leurs crimes, qu'il présentera à la librairie Le Square le 2 mars à 19 heures. ■ Annabel Brot

Grenoble les rendez-vous



Du 1^{er} au 11 mars
Festival ados

Spectacles, hip-hop, théâtre, ateliers, créations partagées, lectures...
espace600.fr



Du 8 mars au 24 juin
La santé collective

au cœur de l'aménagement de nos villes
Exposition, conférences, ateliers
grenoble.fr



11 mars

Budget participatif
Forum des idées
Découvrez et choisissez vos idées pour Grenoble
grenoble.fr



Du 29 mars au 5 avril
Printemps du Livre

Rencontres avec une trentaine d'auteurs et d'autrices, animations autour du livre
grenoble.fr

mars-avril



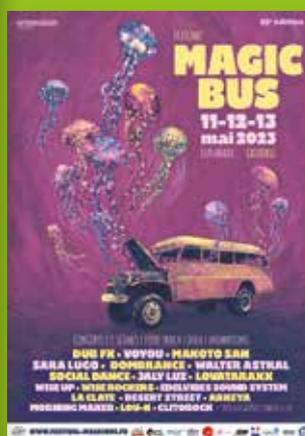
31 mars, 1^{er}, 2 et 4 avril

Turandot, l'Opéra de Puccini
Summum
lafabriqueopera-grenoble.com



Du 1^{er} au 23 avril

Foire des Rameaux
87^e édition
Esplanade
foiredesrameaux.com



Du 11 au 13 mai

Festival Magic Bus
Musiques actuelles en plein air
Esplanade
festival-magicbus.fr



Discriminations

Grenoble s'engage contre le racisme
Faites appel à vos droits
grenoble.fr